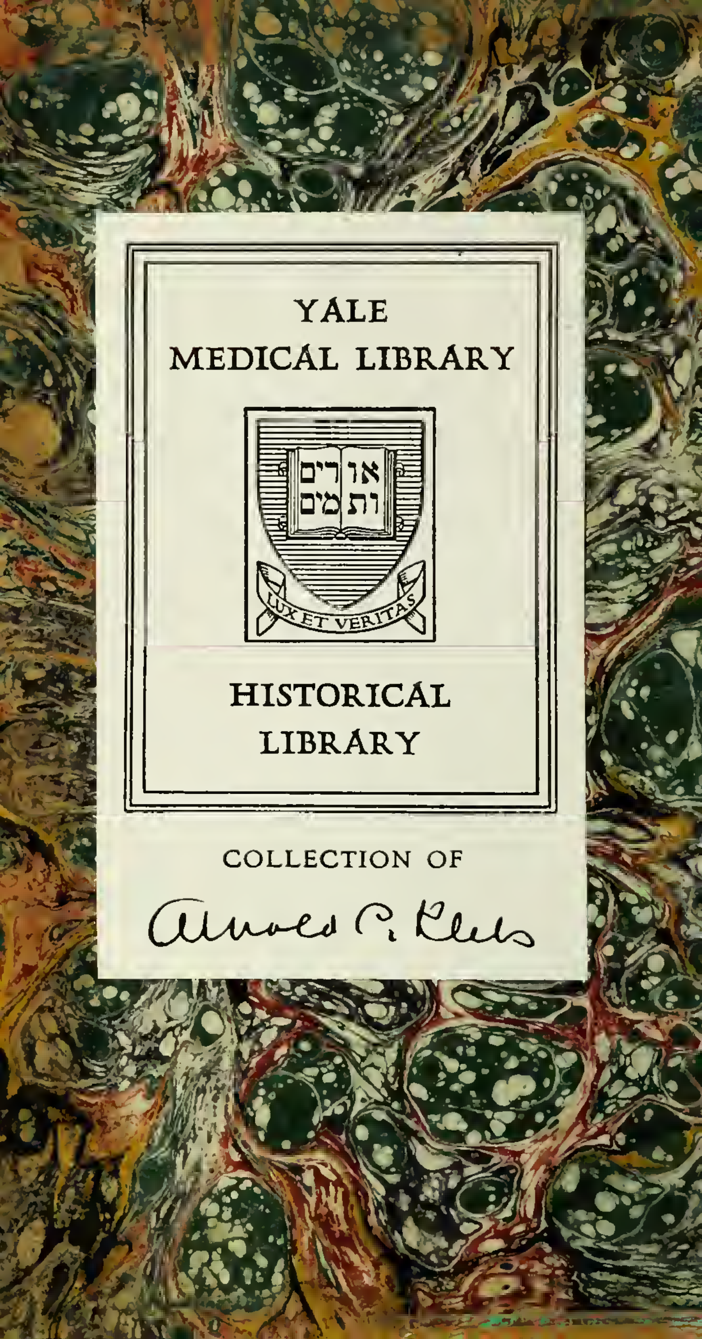
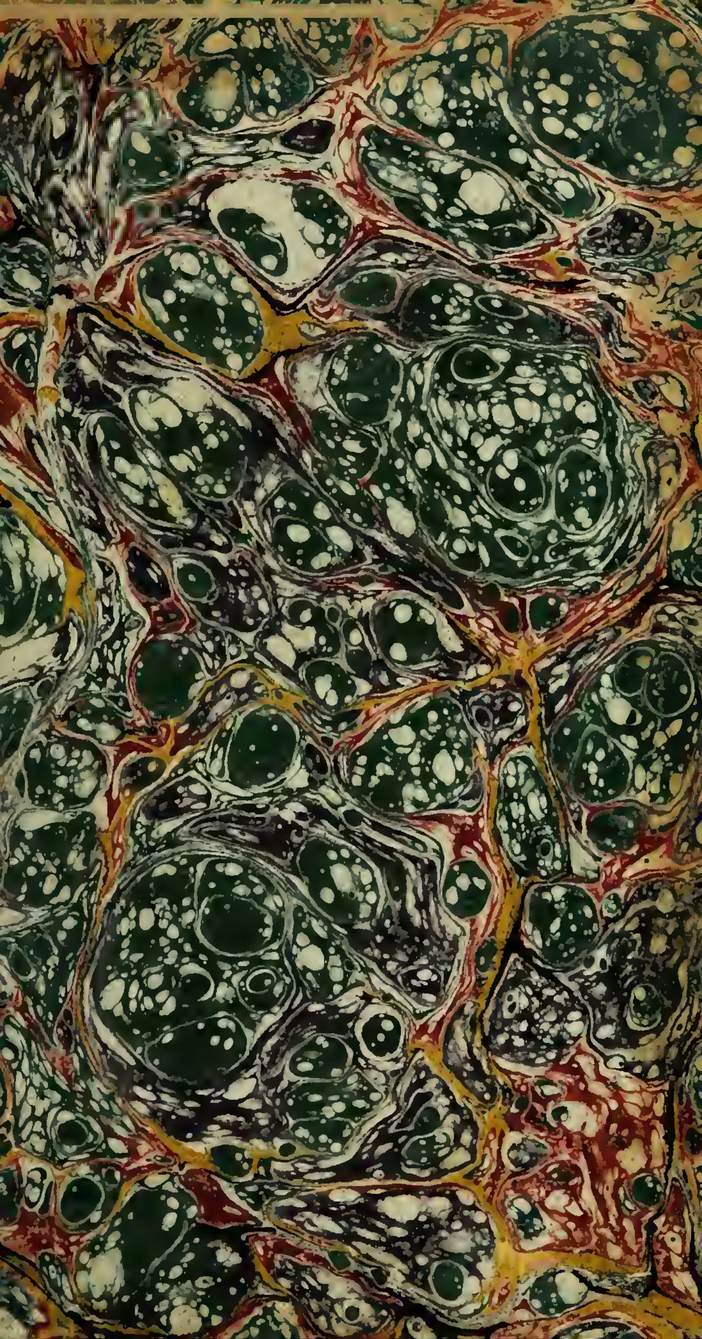




YALE
MEDICAL LIBRARY
אורים ותמים
LUX ET VERITAS
HISTORICAL
LIBRARY
COLLECTION OF



Le Hoc

Le Hoc wrote also under the pseudonyme "Candide" Avis sur l'inoculation de la petite verole

Paris 1763. (37 years before this)

L'INOCULATION

DE

LA PETITE VÉROLE

Renvoyée à Londres,

PAR M***. DOCTEUR EN MÉDECINE;

[L.P Le Hoc]

OU

LES DEUX CANDIDES;

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE de Notes, sévérement *critiques, sur le traitement moderne de la Petite Vérole, sur l'Inoculation et la VACCINATION*,

PAR P. CHAPPON, Docteur en Médecine et Membre de la Société d'histoire naturelle de Paris.

Mon devoir est mon guide et le bien public mon objet.

A PARIS,

Chez { COGEZ, Commissionnaire en librairie, rue Gille-Cœur, Nº. 3.
DEBRAY, Libraire, Palais du Tribunat, galerie de bois.

Messidor, AN IX.

Les Exemplaires ont été fournis à la Bibliothèque nationale par l'Imprimeur, propriétaire de l'Ouvrage, et il a apposé son chiffre ci-dessous, afin de constater la véritable édition.



AVERTISSEMENT.

La Cour par son arrêt du 8 juin 1763 a demandé à la Faculté de Médecine un avis précis sur l'Inoculation de la Petite Vérole. Prévoyant que cette décision devait nécessairement être précédée de longues et sérieuses méditations, j'osai, en l'attendant, hasarder mes idées dans un petit ouvrage signé *Candide*. L'empressement que j'avais de répondre à l'impatience du public sur un objet qui intéresse aussi particulièrement sa conservation, ne m'a pas permis d'entrer dans de longs détails. De nouvelles réflexions m'ont confirmé dans mes premières idées. Ce que je n'avais que, pour ainsi dire, ébauché, j'ai tâché de le rendre plus clair, plus étendu, plus détaillé dans ce second écrit que l'on peut regarder comme une seconde édition du premier. Puissent mes concitoyens y reconnaître un homme dont le seul desir est de leur donner des preuves de son zèle et des témoignages de sa reconnaissance! Puisse le langage de la vérité percer le voile qui couvre nos yeux! Aucun esprit de parti n'a dirigé ma plume. Le titre d'ennemi de l'Inoculation ne peut m'être appliqué. Mon devoir est mon guide et le bien public mon objet.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

•o⚘o•

Le petit ouvrage dont nous donnons une édition, suffisamment étendu sous le rapport de réponse aux questions faites par le Parlement en 1763, me paraît l'être infiniment trop peu pour le Public avide de nouveautés, et qui a besoin de toutes les lumières possibles pour apprécier la juste valeur des objets.

Lorsqu'il fut question en France de l'Inoculation de la Petite Vérole, il y eut des débats pour et contre, des discussions sans fin. Les deux partis opposés jettèrent le plus grand jour sur cette matière et y mirent tout le feu qu'on pouvait attendre de leur dévouement sincère à leur patrie.

Un nouveau moyen est proposé; tout ce qui le défend a le caractère de l'enthousiasme le plus prononcé. Ces écrits fermeraient-ils la bouche à ceux qui, d'un avis contraire, semblent ne pas oser l'exprimer, tant ils sont atterrés par des sorties qui ne prouvent point l'efficacité des moyens, mais bien la vive et courageuse ardeur de ses prosélites?

Il me semble qu'un sujet aussi délicat devrait être traité sans passion. Ce moyen, qui peut être bon, qui peut s'améliorer, s'il a le caractère que je lui suppose, est encore bien neuf. Le Docteur RANCQ *dit lui-même qu'il en est de la* Vaccine, *comme d'une infinité de maladies plus graves dont le commencement se perd dans la nuit des tems, dont cependant on ne parle que depuis environ dix-huit mois. Il ajoute un peu plus bas, en parlant de la nature du* Vaccin *: « Nos connaissances à » ce sujet sont très-bornées. La nouveauté de cette ma-*

» ladie pour nous n'a encore permis à aucun chymiste » d'analyser cette substance singulière. »

Après un tel aveu, pourquoi aller si vîte ?

Je n'ai pas l'intention en reproduisant l'ouvrage d'un de mes anciens et respectables confrères, en le faisant le porte-feuille de mes pensées, je n'ai, dis-je, nullement l'intention de sortir du caractère de modestie et de candeur qu'il a développé dans ses réponses aux questions posées par le Parlement. Je ne le vengerai point de la critique amère que j'ai lue dans des écrits modernes sur une matière neuve, où cependant il me semble qu'on aurait dû respecter les morts qui ne peuvent ramasser le gant jetté sur l'arène (a). Ainsi que lui, je dirai : Le titre d'ennemi de l'inoculation, soit de la Petite Vérole, soit de la Vaccine, ne peut m'être appliqué. Mon devoir est mon guide et le bien public ayant toujours été, sera également toujours mon objet principal.

---

(1) C'est agir à la manière du citoyen Sacombe qui, nomenclateur moderne, a cru devoir désigner l'opération de la section de la Symphise sous le nom de *Sigaultienne*. Pourquoi ne l'a-t-il pas attribuée au docteur Alphonse Leroi ? Ce dernier, à coup sûr, lui eût vivement répondu ce que l'honnête et sage Sigault, estimé et regretté de tous ses confrères, n'a pu lui répondre.

Si le citoyen Sacombe avait desiré des renseignemens sur cette matière, j'eusse pu lui rendre un fidèle compte de ce qui s'est passé alors chez moi, relativement à cette opération, entre Sigault, Vicd'Azir et Desbois de Rochefort. Je lui eus évité de troubler les cendres d'un mort, en prêtant à mon modeste ami une découverte qu'il ne s'est jamais attribué. Mais ne connaissant point le citoyen Sacombe, je n'ai pu lui éviter de donner gratuitement à mon ami, ce qui n'est pas plus vrai que la possibilité du passage, comme naturel, d'une masse de douze de circonférence par un diamètre susceptible de deux de dilatation.

Pour ne point toucher au texte de l'auteur qui m'est confié pour le faire réimprimer, je tracerai, dans un discours préliminaire, l'historique de la maladie dont il parle; et dans le cours de l'ouvrage, je semerai des notes où seront déposées des réflexions critiques et impartiales sur la Petite Vérole naturelle et sur l'Inoculation pratiquée ou avec le Pus variolique, ou avec le Pus vaccin.

N'ayant intention d'offenser aucun des partisans de ces différens systèmes, je me propose de faire tout ce ce qui dépendra de moi pour en donner la preuve la plus complette. Je crois fermement que l'intention des écrivains en faveur de l'Inoculation est celle très-louable de se rendre utiles à l'humanité. Il est en moi d'avoir égard à un but si noble, qui n'est pas moins le mien que celui des personnes qui pensent différemment sur cet objet.

Je crois inutile de m'étendre ici davantage, l'ouvrage que l'on publie devant contenir le surplus de mes réflexions, ou même être suivi d'autres, s'il est nécessaire.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

SUR LES QUESTIONS SUIVANTES.

Je crois que c'est avant d'entamer la première de ces Questions qu'il est à propos de donner une idée de la maladie qui a donné lieu au réquisitoire du Parlement, et je dis :

La petite Vérole est une inflammation exanthémateuse dont l'éruption offre un nombre plus ou moins considérable de pustules phlégomèneuses qui se terminent ordinairement par la suppuration, après avoir acquis à peu près le diamètre d'un pois.

On en distingue deux espèces principales qui sont désignées sous les noms de *discrete* et *confluente*. L'une et l'autre sont subdivisibles. Il serait à desirer que toutes les personnes qui se permettent de traiter la Petite Vérole sans consulter de médecins, pussent se persuader des dangers de leur indiserétion, par la connaissance acquise de ces différentes espèces de petite Vérole.

La Petite Vérole discrète offre :

1°. La discrète simple, nommée Petite Vérole régulière par Sydenham ;

2°. La discrète compliquée. Dans cette espèce, la fièvre continue après l'éruption, et est accompagnée de symptômes fâcheux qui augmentent, lorsque la fièvre secondaire se manifeste.

3°. La dysentérique, ainsi nommée, parce qu'elle se rencontre avec les dyssenteries épidémiques, et qu'elle prend le caractère de cette épidémie.

4°. La crystalline discrète. Dans cette espèce, l'humeur séreuse contenue dans les vésicules les rend claires et transparentes.

5°. La véruqueuse. Ses pustules sont racornies, durcies, et offrent, à leur surface, des aspérités très-sensibles. Je n'ai rencontré qu'une fois cette très-fâcheuse

espèce. Ces pustules furent pendant vingt jours, en même état. Elles tombèrent si lentement, à partir du vingt-unième, qu'il y en avait encore au moins un bon tiers sur le corps du malade, un mois après l'éruption complette. Lorsque ces espèces de callosités tombèrent, tous les accidens cessèrent.

6°. La siliqueuse qui paraît avoir quelqu'analogie avec les deux précédentes, en diffère cependant, en ce que ses vésicules sont presque vides, molles et formées par une matière ichoreuse blanchâtre, répandue sous la peau. Cette espèce est très-fâcheuse, ainsi que la suivante.

7°. La vésiculaire et pourprée, est ainsi nommée, parce qu'elle s'unit à la rougeole pourprée. Ces pustules caractéristiques se manifestent plus sur la poitrine que partout ailleurs ; elles sont très-petites et remplies d'une sérosité très-claire. Cette espèce rend la peau rude et raboteuse. Tel est le bref tableau des espèces du premier ordre : je passe à celles du second, et j'en trouve cinq espèces très-distinctes, qui sont :

1°. La confluente simple, autrement dite, la confluente régulière.

2°. La Confluente crystalline. Les vésicules sont claires, parce qu'elles sont remplies d'une sérosité limpide qui les rend transparentes. Elle ne s'annonce pas dans les premiers jours de l'éruption ; mais elles développe son caractère de malignité à l'aide d'une forte fièvre et d'un dévoiement séreux, dont les évacuations sont très-fréquentes, elle est accompagnée de maux de tête et d'altération qui est en raison de la force de la fièvre. La peau du malade est d'un blanc pâle et tout le corps est un peu bouffi. Dans le commencement de l'éruption, les boutons sont d'un rouge pâle, ils se développent promptement et acquièrent plus d'étendue que dans toutes les autres espèces. Le disque de ses pustules, rarement isolées, est aussi plus pâle que dans les autres espèces. La pellicule qui renferme l'humeur variolique est très-mince, et la réunion des vésicules donne de grandes vessies de formes diverses. Quand ces vessies ouvertes ont laissé échapper le pus qu'elles contiennent, ou

on apperçoit que la peau est de la même couleur que le disque qui les environne. Cette espèce offre de grands dangers, particulièrement chez les enfans qui sont en travail de dentition.

3°. La cohérente offre d'abord les mêmes symptômes que la discrète compliquée ; la fièvre cependant en est plus vive et ses accès plus longs. Les symptômes qui la distinguent plus particulièrement, sont le battement très-sensible des artères carotides, la rougeur des yeux et la roideur des tendons ; l'éruption de cette espèce se fait très-promptement ; les pustules se réunissent tellement, sur-tout au visage qui se bouffit dès le premier jour de l'éruption, que les vésicules ne forment qu'une seule pustule plate et d'une surface très-lisse. Les convulsions et le délire sont infiniment plus fréquens et plus prononcés dans cette espèce que dans toute autre, elle n'offre pas moins de dangers que la précédente.

4°. La noire ou scorbutique est susceptible de tous les symptômes des différentes espèces de confluentes malignes. L'éruption a souvent lieu dès le second jour. Les pustules peu élevées sont noires, couleur du sang qu'elles renferment, et le fond en paraît gangrené. Les malades rendent le sang par les urines et par l'anus. Il en est même qui le rendent par les narines, et d'autres qui le crachent ou le vomissent. Les espaces très-rares qui se trouvent entre les pustules, sont d'un noir obscur. La fièvre, toujours vive en cette espèce, offre de violens redoublemens.

5°. La confluente à placard est une espèce qui a beaucoup de rapports dans ses symptômes et dans la disposition de ses pustules, avec la discrète compliquée. Lorsqu'elle est parfaitement développée, on remarque, sur le visage principalement, plusieurs grains réunis en placards, séparés cependant par un espace à peine sensible ; et entre ces placards, il se trouve des espaces assez considérables, qui ne sont couverts d'aucunes pustules. Ainsi que dans la discrète compliquée, les dangers tiennent à la violence de la fièvre secondaire.

Raroux et Borelli ont vu une espèce de Petite Vérole

dont les pustules étaient remplies de vers, qui ressemblaient à la larve de la mouche à viande.

Carrichter en décrit aussi, sous le nom de *variolæ pilosæ*, dont je n'ai pas plus de connaissance que de la précédente.

L'éruption de la Petite Vérole se manifeste communément le troisième jour de la fièvre, j'en excepte toutefois la noire scorbutique ; la confluente paraît plutôt que la discrète. Le premier paroxisme a plus fréquemment lieu à midi qu'à minuit. Je desirerais qu'on donnât plus de suite à cette observation qui peut tenir à l'espèce.

Lorsque la putridité domine, la maladie peut être mortelle avant le huitième jour.

Le plus communément, ce funeste événement a lieu le onze, le quatorze et quelquefois le dix-septième jour.

Ce sont les levains, propres à l'individu, qui rendent la Petite Vérole plus ou moins maligne, qui développent une des douze espèces que j'ai décrites, soit qu'elle soit le produit, ou de l'Inoculation, ou de la contagion acquise naturellement. Donc son caractère est en cas d'être indépendant du grain qui aura servi à inoculer. Il tient déterminément à la qualité des humeurs des personnes atteintes par la contagion.

Ce qui est démontré par les expériences que l'Inoculation en fournit tous les jours : par exemple, telle personne, inoculée avec un grain de Petite Vérole discrète, se trouve maltraitée par une confluente ; telle autre, inoculée avec le pus d'une confluente, est affectée d'une Petite Vérole discrète.

QUESTIONS
DE LA COUR
DU PARLEMENT
SUR le fait de l'Inoculation de la Petite Vérole.

PREMIÈRE QUESTION.

LA Petite Vérole est-elle une maladie contagieuse ?

ON appelle maladie contagieuse celle qui se gagne par attouchement, par communication, par fréquentation.

Telle est la peste (1). Une saignée faite avec une lancette qui aurait servi à ouvrir quelque tumeur pestilentielle, va la donner à la personne la plus saine.

Telle est la maladie vénérienne. J'ai vu un imprudent barbier l'inoculer avec un rasoir. Ayant fait la barbe à un homme dont le visage était couvert de pustules, il n'avait pas eu l'attention de repasser son rasoir ; il en coûta cher à la première personne qu'il rasa avec ce fatal instrument. C'était un honnête bourgeois de Paris. Son visage fut, dès le même jour, chargé de boutons,

---

(1) Les modernes qui disent qu'on peut se défaire de la petite Vérole comme on s'est défait en Europe, de la Peste, de la Suette et de la Lèpre, pourraient être invités à dire, si c'est par l'Inoculation que l'on s'est défait de ces terribles fléaux?

lesquels dégénérèrent en pustules, les unes dures, les autres supurantes, dont il mourut, malgré les soins des plus fameux chirurgiens (2).

Telle est la rage. La plus légère morsure, même au travers des habits (n'eût-elle qu'excorié la peau) (3), l'haleine transmise de la bouche de l'animal enragé dans les poulmons de l'homme, l'écume récente ou desséchée, portée sur la langue, ou sur les lèvres, la griffe d'un chat, le bec d'un cocq, sont plus que suffisans pour la faire naître.

Boerrhawe pousse le scrupule jusqu'à défendre l'approche et le toucher des vêtemens, ou autres choses imprégnées du venin d'une personne atteinte de la rage, ou même de ce qui peut s'en exhaler.

Telles sont la lèpre, l'*herpes miliaris*, la rougeole, la galle, la teigne, les dartres, les érésipèles, etc. maladies que l'on peut gagner, soit en couchant avec ceux qui en sont attaqués, soit en se servant de leurs habits ou

---

(2) Ce cruel virus, loin de s'affaiblir, ne cesse d'exercer ses ravages sur l'espèce humaine. Je dirais presque que, loin de vouloir s'éteindre, il se développe avec plus de furie que jamais. Un très-grand nombre de femmes debauchées, un excès d'immoralité inconcevable ne le perpétuent pas moins que les fourberies insignes d'une foule de charlatans qui ne sont contenus par aucun acte d'autorité; et qui, à l'aide d'une Patente, assassinent et volent impunément l'espèce humaine. J'ai l'intention de m'étendre vivement contre cette horde de brigands dans un ouvrage contre le Charlatanisme, ouvrage que je compte publier incessamment, en invitant formellement les magistrats d'avoir égard aux abus effrayans que je projette de dévoiler.

(3) Il est prouvé que la morsure d'un animal enragé faite *au travers des habits*, s'ils ont plus de consistance que les légers vêtemens de nos dames, est moins dangereuse que la même morsure à nud, parce que le virus se déchargeant sur les vêtemens, la dent alors pénètre dans les chaires, dépouillée de son moyen contagieux.

de leur linge. Les odeurs agréables se conservent long-tems dans le linge et les habits où on les a mises ; pourquoi les particules infectées de contagion ne s'y conserveraient-elles pas de même ?

Enfin, telle est la Petite Vérole. Tout le monde en convient. La crainte universelle que cette maladie inspire, tant de femmes qui l'ont gagnée auprès de leurs maris, tant de mères auprès de leurs enfans, ne doivent laisser aucun doute sur cette première Question.

SECONDE QUESTION.

Peut-on être véritablement attaqué deux fois de la Petite Vérole ?

Quelle est la maladie dont on ne puisse pas être plusieurs fois attaqué ? L'apoplexie, la pleurésie, la fluxion de poitrine, la fièvre putride, la fièvre maligne, les érésipèles, la rougeole, les maladies vénériennes, etc. sont-elles exemptes de récidive ? Par quel privilège la Petite Vérole serait-elle la seule maladie qu'on ne pourrait avoir plusieurs fois (4) ?

C'est un fait indubitable que l'on peut avoir plusieurs fois la Petite Vérole. Depuis trente ans que je pratique

---

(4) Il y a environ trente ans que j'exerce la médecine, et je n'ai jamais eu occasion de donner deux fois mes soins à la même personne pour récidive de cette maladie. Mais je n'en prétends pas moins que ma pratique ne peut détruire la possibilité d'un tel fait attesté par des personnes dignes de foi qui n'ont aucun intérêt à me tromper, ni à épouser aucun esprit de parti.

la Médecine, j'ai traité nombre de malades d'une seconde Petite Vérole, et plusieurs de mes Confrères conviennent du même fait. Deux de mes enfans l'ont eue deux fois. Mon fils a eu une petite Vérole discrète à l'âge d'un an et demi, étant en nourrice à Saint-Cloud, où je l'ai vu et traité. L'habitude du corps fut couverte de plus de trois cens gros boutons qui suppurèrent, et laissèrent des marques bien imprimées, principalement au visage. A l'âge de sept ans, ce même fils eut une seconde Petite Vérole confluente et maligne, de laquelle il fut à toute extrémité pendant plus de vingt jours : les marques qu'il en porte démontrent qu'elles ne sont pas de la même date que les premières. Ma fille, actuellement âgée de sept ans, a eu la Petite Vérole discrète, en nourrice à Saint-Cloud, à l'âge de quinze mois, chez la nommée Renard, où je l'ai pareillement vue et traitée. Elle en était couverte assez considérablement; tous les boutons étaient fort gros, fort nourris, et suppurèrent au mieux. Trois ans après elle fut attaquée de convulsions horribles, qui se terminèrent par l'éruption d'une Petite Vérole confluente, dont elle guérit. Ces deux malades sont vivans et se portent au mieux. Ce ne sont pas des *ouï-dire*, mais des faits dont il est aisé de s'assurer.

Il y a deux ans, le fils de M. de la Garde, maîtres des requêtes, fut malade de la Petite Vérole naturelle. Je l'ai traité d'une seconde au mois d'août dernier.

Mademoiselle Ringard avait eu la Petite Vérole dans sa jeunesse, et en portait évidemment les marques. Elle est morte au mois d'octobre 1763, à l'âge de vingt-six ans, d'une seconde Petite Vérole confluente.

S'il restait le moindre doute sur la possibilité d'avoir plusieurs fois la Petite Vérole, la Cour peut s'en assurer

d'une façon démonstrative, en donnant un Arrêt, par lequel elle invitera, ceux qui l'ont eue plusieurs fois, à vouloir bien en donner avis à la Faculté de Médecine, qui se chargera volontiers de constater les faits. Je ne doute pas que la liste n'en soit très-nombreuse; et je sais qu'on y trouvera des personnes de tout âge et de toute condition (5).

Dans la plupart des écrits favorables à l'inoculation, on prête à messieurs Chirac et Molin un discours dont il est au moins permis de douter. On leur fait dire que jamais il ne leur est arrivé de traiter aucun malade d'une seconde Petite Vérole (6).

Je demanderai d'abord dans quelles circonstances ces messieurs ont fait cet aveu prétendu. Etait-ce en parti-

---

(5) Cette lutte s'est quelquefois élevée, et ceux d'entre les médecins qui tenaient fortement à leur opinion qui veut qu'on ne puisse avoir deux fois la Petite Vérole, ont nié l'existence de cette maladie, quand on leur a fait voir les sujets qui en étaient affectés. Mais, leur a-t-on dit, les symptômes d'éruption ont été les mêmes que dans la Petite Vérole, ils ont parcouru les mêmes phases, les vésicules remplies de pus sont aussi les mêmes que dans telle ou telle autre espèce de Petite Verole; elle cède au même traitement. C'est vrai, a répondu celui qui a cru ne devoir pas se départir de son opinion; cette maladie ressemble beaucoup à la Petite Verole; mais ce n'en est pas une, car on ne peut l'avoir deux fois.

Voilà la vérité toute nue; je la livre aux réflexions des lecteurs.

Il n'y a pas longtems qu'en pareil cas, des Vaccinateurs ont tenu le même langage et voulaient s'opposer à ce que les parens favorisassent l'éruption.

(6) Pourquoi ces médecins ne feraient-ils pas le même aveu que moi? Si, dans trente ans de pratique, je n'ai pas eu occasion de rencontrer ce fait, pourquoi de mes confrères n'auraient-ils pas eu la même chance? Nier un fait, parce qu'on ne l'a pas vu, me semblerait de la plus grande absurdité.

culier avec quelques-uns de leurs Confrères ? Etait-ce dans des actes publics de médecine ? Leur témoignage alors mériterait de la considération, et encore faudrait-il en donner des preuves. J'ai eu l'honneur de me trouver souvent en consultation avec ces deux célèbres Médecins, et je ne leur ai jamais entendu dire rien de semblable.

Si ce n'était pas dans ces circonstances, c'était apparamment en présence de leurs malades. Mais pourrait-on s'autoriser de discours tenus en pareil cas ? Il n'y a que de très-jeunes novices en Médecine qui puissent en tirer avantage. On en devrait conclure seulement que la prudence de ces grands hommes égalait leurs lumières. Un Médecin, en traitant le corps, ne doit pas négliger l'esprit. Qui ne sait combien les impressions de l'un influent sur la guérison de l'autre ? Quel étrange moyen pour disposer des malades à seconder l'effet de vos remèdes, que de présenter à leur imagination allarmée le retour d'une maladie dont ils éprouvent actuellement toute l'horreur ! Une femme aimable, au printems de son âge et de ses plaisirs, est attaquée de la Petite Vérole. Accablée sous le poids de la douleur et de l'inquiétude, elle craint également pour sa vie et pour ses charmes. Irez-vous, Médecin imprudent, irez-vous augmenter ses alarmes, ajouter à son trouble, lui dire qu'une première attaque n'exempte pas d'une seconde (7), et, pour achever de l'accabler, lui citer des exemples effrayans ? Ah! plutôt ramenez la tranquillité dans son ame; flattez-la de la douce espérance de se voir bientôt

(7) Au dire des praticiens dignes de foi qui ont eu occasion de rencontrer cette seconde éruption, elle s'est ordinairement trouvée plus maligne que la première.

délivrée

délivrée heureusement, et pour toujours, d'un si triste fléau. Voilà ce que l'usage du monde doit vous avoir appris; voilà la véritable politique de la Médecine. MM. Chirac et Molin, répandus dans le grand monde, dont ils avaient la confiance, étaient trop éclairés pour tenir une autre conduite. Ils faisaient plus : ils traitaient souvent des malades de la Petite Vérole, même confluente, sans qu'ils en sussent rien. Ils la déguisaient sous les noms de rougeole, d'ébullition, etc., et rassuraient, par ces sages artifices, des malades pour qui le nom seul de Petite Vérole aurait été le coup de la mort. J'ai profité de leurs exemples; j'ai usé de la même précaution avec madame la présidente Pinon et plusieurs autres personnes de considération.

Dira-t-on que, de mon aveu, ces malades n'ont point eu la Petite Vérole, mais seulement la rougeole, parce que je m'en suis ainsi expliqué? Disons donc que messieurs Molin et Chirac peuvent bien, par une prudence réfléchie et une politique raisonnée, n'avoir pas répandu qu'ils voyaient souvent un même sujet attaqué plusieurs fois de la Petite Vérole; mais certainement, si de leur tems on eût agité une question aussi importante au bien public, ils auraient dépouillé la complaisance et exposé, au grand jour, une vérité si reconnue, que leur autorité aurait encore confirmée (8).

(8) Le docteur Bouvar, célebre à plus d'un titre, dit aux *Écoles*, à des *Éleves*, qu'il y a des naissances tardives, qu'il est lui-même né au terme de dix mois. Quelques années après, il écrit contre les naissances tardives.

Parmi les Inoculateurs, il y en a qui, probablement par *politique raisonnée*, ont écrit en faveur de l'Inoculation de la Petite Vérole, en assurant avec enthousiasme que c'était le plus efficace moyen de se soustraire aux dangers de la Petite Verole naturelle. Aujourd'hui,

TROISIÈME QUESTION.

La Petits Vérole transmise par la voie de l'Inoculation exempte-t-elle des dangers d'une Petite Vérole naturelle ?

Il y a plusieurs exemples de personnes qui, ayant été inoculées avec succès, ont eu depuis la Petite Vérole naturelle. Les unes sont mortes ; les autres sont encore vivantes.

En garde contre les *ouï-dire*, j'ai pris soin de m'assurer du fait suivant. J'ai écrit à M. le Cat, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen, et chirurgien - major de l'Hôtel - Dieu de cette ville. Voici sa réponse. J'ai l'original entre les mains.

MONSIEUR,

« Je vous demande pardon de vous avoir fait tant » attendre après ma réponse ; mais je suis accablé d'af- » faires, sur-tout par la réparation des pertes considé- » rables que j'ai faites dans l'incendie de mon étude, » du 26 septembre 1762. D'ailleurs il m'a fallu recher- » cher, dans ce qui me reste de cet incendie, ma lettre

probablement encore par un autre raisonnement aussi *politique*, pour donner la supériorité à la Vaccine, ils disent de l'Inoculation de la Petite Vérole, tout ce que *politiquement* ils en avaient tû jusqu'alors ; ils déchirent le voile.

Cela dit, comme je l'ai fait, comme probablement je le ferai encore quelquefois, j'abandonne le lecteur au vaste champ de ses réflexions.

» sur l'Inoculation, dont vous avez besoin, et vous la
» trouverez ci-jointe. Quant à l'attestation du prieur
» de Saint-Lo, elle est brûlée, avec bien d'autres
» richesses littéraires que je regrette beaucoup plus;
» mais M. Missa, médecin de Paris, et votre confrère,
» qui est venu ici, doit en avoir tiré une nouvelle. Au
» moins je l'ai mis vis-à-vis de ce religieux pour cela,
» et il m'avait promis de la lui donner. Ainsi, Monsieur,
» je crois qu'il ne vous manque plus rien de ma part
» sur ce fait-là. J'ai l'honneur, etc. *Signé*, LE CAT.
» A Rouen, ce 13 décembre 1762. »

Seconde lettre à M. Pouteau, des Académies de Lyon, Rouen etc. par M. le Cat.

MONSIEUR,

« Dans une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire,
» le 7 mars 1761, et qui a été insérée au Journal de
» Médecine 1761, j'ai cru avoir prouvé, par votre pro-
» pre expérience, et par le raisonnement, que l'Inocu-
» lation n'avait pas plus de privilège que la Petite
» Vérole naturelle, quant à la récidive de cette maladie.
» Votre expérience était, qu'ayant inoculé deux fois
» une Demoiselle, la première fois par le moyen des
» vésicatoires, la seconde par incision, elle n'a point
» pris la Petite Vérole, et que deux ans après
» elle l'a eue tout naturellement. Vous eûtes alors le
» courage de vous accuser vous même d'avoir mal fait
» ces opérations, pour en disculper la pratique générale
» de l'Inoculation, dont vous croyez que les avantages
» essentiels sont, que les sujets ne soient plus jamais sus-
» ceptibles de recevoir le virus de la Petite Vérole,
» quand ils n'ont pu l'admettre par l'Inoculation, ou

» quand ils ont une fois subi cette maladie par insertion.
» Tout partisan que je suis, Monsieur, de l'Inoculation, j'ai cru que ces prétentions excédaient les justes limites de ses avantages. Votre expérience m'en fournissait une preuve. La raison m'en donnait beaucoup d'autres. Par quel prodige, vous disais-je, une Petite Vérole artificielle aurait-elle, à cet égard, un privilège que n'a point le pourpre, la milliaire, que n'ont point toutes les maladies malignes? On ne me prouvera jamais que ce virus, introduit ou développé par une goutte de pus, ait des prérogatives refusées à celui qui s'y introduit par une vapeur émanée de ce même pus; qu'en un mot ce virus, qui n'est artificiel que par le moyen de le communiquer, ait, par cette circonstance seule, une prérogative refusée à toutes les autres espèces de contagions.

» Quelques fortes que soient ces preuves de fait et de raisonnement, Monsieur, elles ne vous ont point convaincu. Les faits vous appartenaient, il vous a été permis d'en altérer les détails et les conséquences. Les raisonnemens arrêtent rarement un homme d'esprit, et vous en avez beaucoup.

» Mais voici une observation qui n'est point de vous, qui n'est point de moi, et qui me paraît décider nettement la question.

» En 1732, M. H*** D***, chanoine régulier, et actuellement prieur de Saint-Lo de Rouen, fut inoculé à Paris, sa patrie, avec quatre de ses frères, par un Médecin Anglais. M. H*** D*** ne prit point la Petite Vérole; mais ses quatre frères l'eurent très-sérieusement. Néanmoins le plus jeune d'eux, qui était alors âgé de quatre ans et demi, a été pris, l'an passé 1761, de la Petite Vérole naturelle, et en est

» mort. C'est un fait dont ce digne prieur m'a donné
» un certificat authentique et détaillé, que je suis prêt
» de montrer à quiconque en aurait le moindre doute.

» En dépouillant, Monsieur, l'Inoculation d'un avan-
» tage chimérique, n'oublions pas de rappeller ceux
» qui lui sont essentiels, et qui suffisent pour lui mé-
» riter de la confiance et de la vogue parmi les gens
» instruits. Ces deux avantages capitaux sont, comme
» je l'ai montré dans ma lettre du mois de mars 1761,
» 1°. de jouir de tous les privilèges de ceux qui ont eu
» la Petite Vérole naturelle, comme de ne la plus
» craindre, et d'y être en effet beaucoup moins su-
» jets, etc.; 2°. d'avoir acquis ces privilèges à bon
» marché par le peu d'accidens qui accompagnent l'Ino-
» culation et les succès si bien démontrés de cette mé-
» thode. »

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute estime,
Monsieur et cher Confrère,

Votre très-humble
Et très-obéissant serviteur.

Signé, LE CAT.

A Rouen, *ce* 4 *mars* 1762.

Qu'il me soit permis de faire ici une observation. Les avantages de l'Inoculation se bornent donc, suivant M. le Cat, 1°. à rassurer ceux qui s'y sont livrés, contre le retour de la Petite Vérole; 2°. à leur procurer ce privilège *à bon marché* et sans courir de grands risques. Mais puisque l'Inoculation, comme M. le Cat lui même le prouve très-bien, et par le raisonnement et par les faits, n'a pas plus de privilège que la Petite

Vérole naturelle, quant à la récidive ; à quoi se réduit cette sécurité que l'on prétend qu'elle inspire? D'ailleurs cet avantage, quel qu'il soit, ne regarde que la personne inoculée. Il peut être un attrait pour des particuliers ; mais ce n'est pas un motif suffisant pour autoriser la pratique générale de l'Inoculation. L'intérêt du public s'y oppose. La Petite Vérole est une maladie contagieuse, on l'a prouvé. Donc, tolérer l'Inoculation, ce serait augmenter les risques de répandre la Petite Vérole (9). Quant au second privilège que l'on attribue à cette pratique, d'être sujette à moins d'accidens, il sera discuté dans la suite.

Rangera-t-on, dans la classe des *ouï-dire*, un fait rapporté et certifié par un homme de la réputation de M. le Cat, dont la probité et le savoir sont généralement reconnus (10)? J'en pourrais citer encore beaucoup d'autres. Je pourrais citer le fils unique d'un académicien de Londres, mort, à Paris, de la Petite Vérole naturelle, quoique son père l'eût fait inoculer avant de l'envoyer en France. J'ai vu M. de Réaumur, dont le

(9) Pour nier cette assertion, il faudrait prouver que personne ne peut prendre la Petite Vérole au chevet du lit d'un Inoculé.

(10) Très-fort d'avis que l'on doit ajouter foi au rapport du docteur Goetz, en dépit des calculs de Londres et de Genève qui sont contradictoires avec le dire de cet Inoculateur, dire qui porte en substance *qu'il a inoculé vingt huit mille personnes sans en avoir perdu une seule.* Parce qu'aucun Litholomiste n'a eu les succès soutenus de David, faudrait-il pour cela nier les succès connus de ce célèbre chirurgien de Lyon? Par quelle fatalité serait-il permis de douter du témoignage de médecins et chirurgiens non moins recommandables que Goetz et David? Ils étaient incapables de trahir la vérité, parce que, ainsi qu'à moi, leur sévère probité leur en faisait la loi. Quiconque me connaît, sait qu'au péril de ma vie, je ne la trahirais pas, et quel cas je fais de ceux qui en sont capables.

nom fait l'éloge, pleurer ce jeune homme, pour qui il avait conçu autant d'amitié que d'estime. Plus de trente personnes, dignes de foi, sont en état d'attester ce fait et ne demandent pas mieux. Ce sont des gens de la première condition. J'offre de les nommer, si l'on en doute. Mais je laisse, à messieurs les Inoculateurs, le soin de faire des listes. Quelques séduisantes qu'elles paraissent au premier coup-d'œil, je ne me donnerai pas la peine d'en opposer de moins favorables à leur pratique. Je ne me suis pas proposé de faire des perquisitions exactes de tous ceux que l'Inoculation n'a pas garantis d'une seconde Petite Vérole (11). Les exemples en ce genre sont

---

(11) Je pense différemment, car pour consolider une opinion en matière grave, je suis d'avis qu'on ne peut s'appuyer de trop de preuves physiques. C'est pour cette raison que je me permets de citer le fait suivant.

Une dame de 22 à 23 ans, madame de Beaumanoir, voulant se soustraire aux ravages possibles de la Petite Vérole naturelle, se fit inoculer par le docteur Tronchain. Dirigée par cet homme célèbre à plus d'un titre, il ne put faire que l'Inoculation ne développât le virus de la Petite Vérole. L'opération fut absolument nulle. (Il soupçonna sans doute que cette dame avait eu la Petite Vérole, dans sa tendre enfance.) Un an après, madame de Beaumanoir éprouva tous les accidens d'une fièvre maligne on ne peut pas plus grave. Quelques mois après être parfaitement rétablie de cette maladie, elle fut atteinte d'une Petite Vérole confluente qui exerça ses ravages de la manière la plus cruelle sur une superbe tête que jusqu'alors on avait admiré.

Pourquoi de tels faits ne sont-ils presque jamais consignés que dans les ouvrages de ceux que l'on considère comme ennemis, et que l'on traite fort indiscrettement comme tels ?

J'aimerais à rencontrer des hommes qui eussent le courage de déclarer eux-mêmes des accidens dont ils ne peuvent être responsables. Le docteur Voodwille a perdu un sujet vacciné, il le confesse. Ce loyal aveu peut-il lui faire rien perdre d'une considération justement acquise ? Si la dentition s'est opposée au succès de son opération, est-il fautif pour cela ?

connus. Beaucoup de Médecins, Chirurgiens, etc., en ont été témoins, et la Faculté ne manquera pas de démontrer ces faits que plusieurs ouvrages ont rendu publics.

QUATRIÈME QUESTION.

La Petite Vérole peut-elle exposer la vie des citoyens ?

La Petite Vérole inoculée n'empêche pas que la Petite Vérole naturelle n'ait son cours ordinaire (12). Il y aura donc de plus, dans Paris, ce que la Petite Vérole inoculée peut et doit donner de contagion; ce qui, dans l'esprit de nouveauté et de mode, infectera tout Paris, si l'on n'y met ordre.

Autrefois l'idée seule de la Petite Vérole faisait fré-

Avant de penser à m'occuper de cet objet important, des personnes dignes de foi m'avaient déjà assuré que trois sujets vaccinés à Paris, étaient morts, savoir, deux enfans et une fille de vingt deux ans. Depuis, j'ai appris que des sujets ainsi inoculés, peu de tems après être rétablis, avaient été atteints d'une Petite Vérole naturelle. J'ai vu un de ces sujets chez lequel je me suis rendu avec un de mes amis, chirurgien accoucheur.

Pourquoi le public n'aurait-il pas sur ces faits plus de détails par ceux qui peuvent être mieux informés que moi? Je suis enclin à croire que des accidens imprévus ont porté la mort où l'on avait la plus bienfaisante intention : Mais cette manière de voir dont je me suis toujours honoré, est-elle celle de tout le monde

(12) Dans la réponse à la troisième question n'est-il pas suffisamment démontré à l'homme impartial, par des faits dont le détail appartient à des officiers de santé dignes de foi, que l'Inoculation ne garantit pas toujours des ravages de la Petite Vérole naturelle ?

mir.

mir. Aujourd'hui l'on va au-devant, séduit par l'espérance trompeuse que c'est le seul moyen d'en prévenir les terribles effets. On s'est plaint, ces dernières années, des ravages fréquens et multipliés de la Petite Vérole (13). Où doit-on en chercher la cause, si ce n'est dans l'imprudence des inoculés? Que dis-je? On s'est tellement familiarisé avec cette maladie, que l'on joue, pour ainsi dire, avec elle, lorsqu'elle est l'ouvrage de l'Inoculation. On oublie alors que l'on porte dans son sein un principe de contagion qui vient d'y être inséré, qui y circule, et communique sa qualité purulente au sang et à la lymphe (14). On s'expose au grand air, on va effrontément aux promenades, aux bals, aux spectacles, faire parade de sa confiance.

---

(13) Elle ne peut avoir fait plus de ravages en ce tems, qu'elle en fit il y a deux ans. Au sû de tout le monde, cette maladie dans le cours de cette année, porta la désolation et la mort dans le sein d'un nombre incalculable de familles.

Pour n'avoir à accuser de ces ravages que la Petite Vérole, j'aurais desiré qu'un nouveau mode de traitement ne laissât point de doute sur la cause à attribuer, soit aux terribles effets de ce virus, ou à la manière de gouverner les malades. J'aurai incessamment occasion de me prononcer sur cet objet important..!

(14) Il est de fait que, pour persuader de la nécessité de l'Inoculation, l'Inoculateur fait envisager la Petite Vérole comme le plus terrible des fléaux; il développe tous les caractères qui appartiennent vraiment au virus variolique. Si tout ce qu'il en dit est vrai, ce que je ne nie point; si ce virus inoculé procure à l'un une Petite Verole discrète, à l'autre une Petite Vérole confluente, plus ou moins maligne, quoique le même sujet ait fourni la matière des Inoculations, ne suis je pas fondé à donner le tort de la confluence plutôt à l'Inoculateur qu'au pus variolique qui a servi à pratiquer l'Inoculation, et même qu'au sujet inoculé qui n'est *imprudent* dans sa conduite que d'après les conseils qu'il croit devoir suivre ponctuellement, en raison de la confiance que lui a inspiré l'Inoculateur?

Que la Petite Vérole nous soit communiquée par les vapeurs émanées du pus variolique, ce que l'on pourrait appeller une espèce d'Inoculation naturelle ; c'est un malheur attaché à l'humanité : mais que de sang froid un particulier, au péril de ceux qui l'approchent, se fasse introduire dans la masse des liqueurs un venin contagieux ; n'est-ce pas, pour ne rien dire de plus, le comble de la témérité ? La Petite Vérole n'est déjà que trop funeste (15), sans lui donner de nouvelles forces, en la multipliant par une voie artificielle. Nous prouverons, dans peu, que mille inoculés peuvent occasionner la mort de plus de quinze cens personnes. Nos preuves seront fondées sur le calcul même des Inoculateurs, et démontreront clairement que la Petite Vérole inoculée expose la vie des Citoyens. Eh! peut-on en douter ? La

(15) Cette maladie serait infiniment moins funeste, si dans les premiers instans, on administrait des médicamens le plus ordinairement mis en usage trop tard, et ce par la faute des parens qui, presque toujours, n'appellent de secours que vers le 3 ou le 4 de la maladie, quand le danger devient si évident qu'ils commencent à s'appercevoir qu'ils ont commis la plus grande faute, en écoutant le bavardage de ces impitoyables commères qui, dans tous les cas possibles de maladie, ont la fureur de donner les conseils les plus perfides, même quand on ne leur en demande pas.

Je suis persuadé au contraire que, sur cent Petites Véroles prises dans les vingt-quatre premières heures de la fièvre, il y en a au moins quatre-vingt qui, par les soins d'un médecin prudent, seront de Petites Véroles bénignes parmi lesquelles les Petites Véroles discrètes pourront dominer ; je ne suis pas de l'avis de Camper qui prétend « qu'il est des constitutions, des tempéramens propres à la Petite » Verole confluente, discrète ou moyenne, et qu'il n'y a aucun » moyen d'en changer la nature. »

J'espère qu'on ne supposera pas que j'entends parler de ces sujets scrophuleux, darteux, teigneux et autres que je me garderais bien de livrer à l'Inoculation.

Petite Vérole n'est-elle pas de sa nature une maladie contagieuse ? Comment cesserait-elle de l'être en devenant artificielle ?

Qu'on ne s'imagine pas qu'elle ait son foyer dans le diaphragme, ou dans les viscères du bas-ventre. Il suffit, pour donner la Petite Vérole, que le venin variolique passe dans le sang et dans la lymphe (16). Du tems d'Hippocrate, l'on avait un bas-ventre, cependant la Petite Vérole n'était pas connue. Si le diaphragme était le siége de cette maladie, elle serait presque toujours accompagnée de hocquet, d'éternuement et de difficulté de respirer, puisque c'est l'organe qui y est consacré. La Petite Vérole étant une maladie inflammatoire, si le diaphragme en était le premier foyer, presque tous les malades en mourraient; l'inflammation de ce viscère étant presque toujours mortelle, ainsi que l'observent les Praticiens.

C'est donc un systême chimérique et de nouvelle invention, que celui qui établit le foyer de la Petite Vérole plutôt sur le diaphragme que sur les autres parties du corps humain qui en sont également susceptibles.

CINQUIÈME QUESTION.

La Petite Vérole inoculée peut-lle occasionner d'autres maladies que celle de la Petite Vérole ?

L'INOCULATION en général n'est autre chose que l'introduction d'une matière étrangère et contagieuse

---

(16) Je crois qu'il serait mieux de dire qu'il suffit, pour être atteint de la contagion variolique, d'avoir en soi un levain morbifique quel-

soit fluide, soit solide dans la masse des liqueurs.

L'Innoculation de la Petite Vérole se fait, en introduisant dans le sang de celui qu'on inocule, une portion de pus, soit liquide, soit desséché et mis en poudre, pris dans les boutons mûrs ou desséchés d'une personne qui a la Petite Vérole, soit inoculée, soit naturelle (17).

Pour faciliter l'intromission du pus variolique, on applique sur la peau un emplâtre de vésicatoires, sous-poudré de mouches cantharides; cet amplâtre excorie la peau, rompt la texture des fibres, ouvre les vaisseaux par lesquels le pus de la Petite Vérole s'insinue; et par la voie de la circulation, s'immisce avec toute les liqueurs, et est porté dans tous les viscères (18).

On inocule aussi la Petite Vérole par le moyen d'une incision faite à la peau, et cette méthode est la plus universellement adoptée.

Le pus de la Petite Vérole participe de la qualité des humeurs du sujet sur lequel il a été ramassé. Aussi l'Auteur des Observations sur la Petite Vérole a-t-il soin d'avertir (page 55), « que le choix du pus est très-im-
» portant. Il faut le tirer des pustules d'un corps sain,
» attaqué d'une Petite Vérole bénigne, afin de ne pas
» risquer de donner d'autres maladies que celle que l'on
» veut procurer, et qui seraient plus dangereuses (19). »

On ne peut douter que la Petite Vérole naturelle n'ait

---

conque susceptible de se combiner avec les émanations de ce virus.

(17) Sans égard à la constitution plus ou moins saine du sujet qui fournit cette matiére. Quoiqu'en aient dit les Inoculateurs pour cette conduite, je mets cette réflexion au rang de celles que je livre à la méditation des lecteurs les plus impartiaux.

(18) Ce moyen n'est plus employé.

(19) On sait que plusieurs Inoculateurs ont rejetté cette sage précaution comme absolument inutile.

des accidens beaucoup plus dangereux dans un sujet où elle est compliquée par un vice vénérien, scrophuleux, scorbutique, dartreux, etc. que dans un sujet exempt de toutes maladies. Donc si la matiere avec laquelle on inocule est infectée de quelqu'autre maladie étrangère, elle peut, elle doit la transmettre dans la personne inoculée. Le peu de précautions que prennent messieurs les Inoculateurs, doit, à cet égard, donner un juste sujet d'alarmes. On sait qu'ils ramassent indifféremment la matière de l'Inoculation sur des sujets qu'ils ne connaissent pas, se contentant de juger par les apparences extérieures de la bonté et de la qualité de cette matière. D'ailleurs, quelque connaissance que l'on suppose dans un Inoculateur, est-il toujours certain, et peut-il l'être, que le pus qu'il a ramassé, pour en faire des Inoculations, soit exempt de toute autre maladie (20)? Les Mèdecins experimentés et praticiens savent que souvent les maladies se masquent et couvent pendant nombre d'années sans se manifester, qu'elles éclatent suivant les circonstances et les occasions; le Médecin le plus habile ne peut, sans témérité, se flatter de le deviner. Tel jeune homme qui paraît jouir de la plus parfaite santé, est souvent aux portes de la mort la plus inopinée, par différentes causes de maladies dont on n'a pas le moindre soupçon. Il est donc vrai, que puisque le pus inoculé donne la Petite Vérole, il peut aussi donner les autres maladies dont il contient le principe.

Il n'est pas à présumer que des Médecins de bonne

(20) J'ai eu occasion d'observer, dans le cours de ma pratique, deux scrophuleux nés dont l'éruption de cette matière morbifique ne s'est montrée, pour la première fois, chez l'un qu'à trente-six ans, et chez l'autre à quarante-cinq ans.

foi, quelque prévenus qu'ils puissent être en faveur de l'Inoculation, répandent sérieusement dans le Public que si, après avoir été inoculé de la Petite Vérole, elle ne se manifeste pas, c'est que le germe inné n'était pas dans le corps de l'inoculé. Que voudrait-on dire par ce germe inné? Existe-t-il dans aucun sujet? Porte-t-on dans son sang le germe de la peste, de la rage, ou d'aucune autre maladie contagieuse? De vingt personnes qui se trouveront dans l'atmosphère de la contagion, les unes en seront affectées, et les autres n'en éprouveront pas les atteintes; et celles qui en seront affectées, n'essuyeront pas les mêmes accidens. Pourquoi une même cause produit-elle des effets si différens? Ce n'est pas, je le répète, que les uns aient en eux un germe que les autres n'ont pas : cette variété ne peut être attribuée qu'à la diversité des tempéramens, au plus ou moins de délicatesse des organes, au ressort des solides plus ou moins tendu, aux pores plus ou moins ouverts, enfin aux dispositions particulières de chaque corps. Si l'on apportait en naissant le germe de la Petite Vérole, il faudrait qu'elle soit aussi ancienne que le monde. Or, il est certain que les Grecs ne connaissaient pas cette maladie. Ce sont les Arabes qui nous l'ont transmise, ou plutôt inoculée naturellement.

Ce ne pourrait donc être que par un motif de consolation pour l'inoculé, que ces Médecins avanceraient un pareil paradoxe. Au reste, il est toujours certain que le pus étranger que l'inoculé vient de recevoir, roule dans son sang, qu'il s'y développera tôt ou tard, et y fera d'autant plus de ravage, qu'il y aura plus longtems séjourné. Souvent les maladies contagieuses n'éclatent, sous différentes formes, qu'au bout d'un, deux ou trois

mois, et quelquefois plusieurs années, suivant la force, la qualité, la quantité du virus inoculé, la rigidité ou l'atonie des fibres et la disposition des liqueurs. De-là sans doute tant de maladies dont on ignore le véritable principe. Il ne faut point aller chercher des causes obscures, quand on en a d'évidentes, démontrées par l'expérience et la raison. Il ne faut point chercher à rassurer le Public par des raisons mystérieuses et inintelligibles pour abuser de sa confiance. (21)

SIXIÈME QUESTION.

La pratique de l'Inoculation de la Petite Vérole doit-elle être permise ou tolérée ?

L'OBJET de la Médecine est de conserver la santé, et de la rétablir lorsqu'elle est altérée. N'est-ce pas un abus également contraire à la Médecine et à l'humanité, que de faire naître, sous le faux prétexte de prévoyance,

---

(21) Beaucoup de novateurs en médecine emploient ce moyen qu'ils devraient abandonner aux Maiges et aux charlatans bateleurs, comme caractère spécifique de cette horde de brigands.

D'autres usent de la plus indiscrète discretion en s'efforçant de cacher les accidens qui surviennent dans le cours de leurs divers traitemens systématiques. Dans le contenu de cet ouvrage, nous avons cité des faits incontestables relatés par des personnes dont on ne peut suspecter la probité, le savoir et l'intention. Les Inoculateurs du pus variolique n'en ont jamais parle.

Déjà plusieurs accidens graves paraissent être les produits de l'insertion de la Vaccine; des poitrines de jeunes demoiselles se trouvent affectées, positivement à la suite de cette opération ; des Vaccinés de

une maladie qui était incertaine et qui peut conduire à la mort ? Ce n'est ni humeur, ni esprit de parti qui fait porter ce jugement. C'est l'ami des hommes qui parle (22).

---

l'un et l'autre sexe, enfans, adultes et d'âge même périssent, d'autres acquièrent la Petite Vérole naturelle, environ six semaines après la Vaccination. On se tait, et il semble que les mieux informés se fassent un devoir de cette infidélité de compte.

Les accidens qui tiennent aux intentions les plus louables ne doivent cependant rien détruire du mérite des intentions.

En telles circonstances, j'estime que, si grave que soit le mal, il est moindre que celui du mystère qui tend à le perpétuer.

(22) Je vois, non sans peine, que l'on traite d'*ignorans*, de *fanatiques*, d'*Anti-Inoculateurs*, etc. etc. des hommes qui pensent différemment que les Inoculateurs. Toutes ces dénominations ne sont qu'injurieuses et des taches dans un discours érudit, qui ne prouvent que l'animosité des écrivains et non l'amour de l'humanité.

Je ne trouve ce véritable desir d'être utile à sa patrie que dans le écrits de ceux qui, pour et contre, s'expriment avec décence et loyale franchise.

Fatigué de trouver sans cesse des sorties contre la Sorbonne, ce qui est, en quelque sorte, donner cartel aux morts, je me suis informé de mes anciens confrères, j'en ai questionné plusieurs, pour savoir d'eux quelle avait été la conduite de la Sorbonne dans les débats relatifs à l'Inoculation ; ils m'ont tous affirmé qu'elle avait expressément répondu : QUE TOUT CE QUI POUVAIT TOURNER A L'AVANTAGE DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE NE POUVAIT QU'ETRE AGRÉABLE A LA DIVINITÉ. Je suis porté à croire que cette superbe réponse, que l'on ne peut qualifier de fanatisme, calma l'effervescente ardeur de plus d'un combattant.

Si la Sorbonne s'est honorée de cette réponse, il cesse d'y avoir bonne foi dans les écrits des zélés Vaccinateurs. Il est possible que quelques ministres du culte aient isolément écrit avec fanatisme contre l'Inoculation : mais l'attribution à un corps des erreurs de quelques-uns de ses membres, n'est pas fidèle, dès que l'on ne prouve pas que c'est le corps lui-même qui se prononce.

1°.

1°. Beaucoup de gens ne sont pas attaqués de la Petite Vérole pendant leur vie. Pourquoi leur donner une maladie qu'ils n'auraient jamais eue ?

2°. La plupart des jeunes gens qu'on inocule, après en avoir exactement fait l'élite, ne mourraient pas de la Petite Vérole naturelle, s'ils en étaient frappés; ainsi les avantages de l'Inoculation, s'il y en avait, seraient réduits à très-peu de chose, et peut-être à rien. Que serait-ce, si l'on mettait dans la balance la contagion que l'Inoculation augmente et répand ? La plupart de ceux qui ont écrit sur cette matière, prouvent qu'ils sont gens à systêmes plus hardis qu'éclairés, plus capables d'éblouir que d'instruire. Leurs calculs infidèles annoncent l'ignorance d'une profession qu'ils méprisent parce qu'ils ne la savent pas, ne l'ont pas étudiée et n'ont pu la deviner.

3°. Ce n'est pas, à beaucoup près, la Petite Vérole qui tue, mais les différentes maladies qui la précèdent, l'accompagnent ou la suivent, et que l'Inoculation même ne sauverait pas : telles que les fièvres pestilentielles, putrides, malignes, la vérole, le scorbut, les écrouelles, le pourpre, les dartres, l'épuisement, la débauche, le mauvais traitement, etc (23). On met par conséquent sur

(23) Les mauvais traitemens des médecins à systêmes ne font pas moins de dégats dans les Petites Véroles naturelles que les maladies graves qui peuvent les précéder ou les accompagner. Toutes les fois qu'on repoussera un vice morbifique quelconque qui tend à se montrer sous la forme de maladie éruptive, ce qui, de ce virus, n'aura pas porte à la peau, ne sera pas toujours absorbé ou anéanti par les médicamens employés à cette fin, l'effet le plus certain de ces moyens sera de s'opposer à l'éruption. Que devient alors ce virus répercuté ? Ainsi que tout autre, il porte ses ravages corrodans sur les viscères contenus dans ce précieux intérieur ; le plus souvent c'est sur la poitrine qu'on le voit se fixer de la manière la plus effrayante. Envain

le compte de la Petile Vérole naturelle ce qui serait également sur celui de l'inoculée, si elle avait lieu sur tous ceux qui ont les maladies compliquées dont nous venons de faire une légère énumération.

4°. Demander si l'on peut permettre ou tolérer l'Inoculation de la Petite Vérole, c'est demander à quelqu'un qui se porte bien, s'il lui est permis de se donner une maladie dont il peut mourir (24), et par conséquent s'il peut courir les risques d'être homicide de lui-même. Or, il n'y a point de Tribunal qui puisse confirmer ou approuver un pareil procédé. Personne n'a d'autorité sur sa vie, qui appartient à celui qui nous a donné l'existence, et à l'Etat. Le suicide est puni, même après la mort, par une diffamation publique, et le refus de la sépulture.

5°. Consentons, pour un moment, qu'un particulier hasarde sa vie, parce que c'est sa volonté, et que la crainte de la mort, ou autre raison, lui inspire le dessein de se faire inoculer la Petite Vérole pour la préve-

---

on veut l'en détourner, en dépit de tous les soins devenus inutiles, il donne la mort la plus prompte au sujet dont on prétend avoir voulu ménager les charmes et la beauté. Voilà une des causes de la grande mortalité qui eut lieu, il y a deux ans.

(24) S'il est certain que (je ne dis pas dans un petit nombre de familles, je ne dis pas non plus dans le plus grand nombre, mais bien dans un nombre marquant) il se soit souvent rencontre des vieillards octogénaires, nonagénaires même, de l'un et l'autre sexe, qui sont morts, qui se sont eteints sans avoir la Petite Vérole; comment démontrera-t-on la nécessité absolue, ou de l'Inoculation ou de la Vaccination? Je laisse encore cette réflexion au jugement du lecteur impartial qui ne perdra pas de vue que des inoculés ont été atteints de la Petite Vérole postérieure à l'Inoculation. Déjà des Vaccinés sont dans le même cas.

nir. Mais ce particulier, s'il a quelque droit sur lui-même, en a-t-il sur ses voisins, ses proches, ses amis, sur tout Paris? N'est-il pas vrai que la Petite Vérole, même inoculée, est contagieuse, et que c'est une maladie qui se gagne par les approches et la fréquentation de ceux qui en sont attaqués? N'avons-nous pas une expérience journalière que des inoculés ont communiqué la Petite Vérole à leurs pères, mères, frères, sœurs, voisins, amis, ect. qui ont été les victimes de leur bon cœur? Faut-il en rapporter les listes et les noms? Mais l'énumération serait trop longue. D'ailleurs tout Paris l'a malheureusement vu, excepté ceux qui avaient intérêt à ne le point voir.

6°. Permettre ou tolérer l'Inoculation de la Petite Vérole à quelqu'un, c'est lui dire : Vous pouvez vous satisfaire. Qu'importe, que ceux qui vous approchent, ou sont à portée de respirer cet air que vous allez infecter, meurent de cette maladie, pourvu que vous en soyez exempt? N'est-ce pas sacrifier le Public au particulier (25)? Est-ce ainsi que l'on se comporte dans la peste (26)? Quelles précautions ne prend-t-on pas pour

---

(25) S'il est vrai, ce qu'on ne peut nier, que la Petite Vérole inoculée soit aussi contagieuse que celle qui s'acquiert naturellement, ainsi que déjà je crois l'avoir dit, quels pourront être les moyens de défense des partisans de l'Inoculation qui, loin de retenir leurs malades dans leurs appartemens, ainsi que devrait l'exiger le traitement d'une maladie éruptive, ne fut-elle par contagieuse, leur ordonnent expressément d'aller et venir dans les rues et dans leurs jardins, quelle que soit la température atmosphérique?

(26) Me permettrais-je de demander, si on inocule la peste pour se débarrasser plus promptement et plus efficacement de ce terrible fléau?

en prévenir ou arrêter les progrès ? Les Réglemens les plus rigoureux sont publiés et exécutés avec la dernière sévérité. On force ceux qui ont le malheur d'en être attaqués, de rester dans le lieu où elle exerce ses fureurs, sans pouvoir en sortir, sous peine de la vie. Qu'un vaisseau, un équipage soit seulement suspect de contagion, on ne leur permet l'entrée des ports et des villes qu'après les avoir tenus longtems à l'écart. Une lettre venue d'un endroit infecté par un mauvais air, ne la fait-on pas tremper dans le vinaigre, avant de l'envoyer à sa destination, avant d'en permettre la lecture? N'a-t-on pas soin de brûler tous les meubles de ceux qui en sont morts ?

7°. Le Gouvernement veille, avec la plus grande assiduité, à rallentir les ravages que font tous les jours les maladies vénériennes (27), autre espèce d'Inoculation qui causerait un désordre universel (28) et la destruction de l'espèce, si la Magistrature et la Police ne lui opposaient pas quelques barrières. Il serait bien singulier que le même Tribunal employât toute son autorité pour extirper la Grosse Vérole et favorisât l'Inoculation de la Petite. Ce serait une inconséquence, une bizarrerie dont le Parlement est incapable. Il est trop sage, il est trop éclairé. Il travaillerait également, n'en doutons point, à l'extinction de l'une et de l'autre.

---

(27) Je ne peux m'empêcher de dire ici que la cupidité de ceux préposés pour faire exécuter les lois sages du gouvernement, pour l'aider à détruire le criminel brigandage du charlatanisme a souvent entravé sa marche, notament dans ce cas si terrible. J'espère démontrer ce fait sous peu, d'une manière incontestable et avec toute la sévère véracité des principes que je professe.

(28) Ce cruel fléau a été plus d'une fois sourdement nuisible à l'Inoculation, et ne sera pas plus favorable à la Vaccine.

8°. La Petite Vérole est une véritable peste. Pour l'éteindre, faut-il la multiplier, faut-il la transmettre à ceux qui ne l'auraient jamais? Faut-il faire un choix de ceux qui se portent bien, et prendre, pour ainsi dire, la crême de l'humanité, pour honorer, pour accréditer l'Inoculation, et laisser le rebut à la Petite Vérole naturelle pour la rendre encore plus odieuse?

On vante les succès de l'Inoculation (29). Qu'ont-ils donc de si merveilleux? Il meurt peu de personnes entre les mains des Inoculateurs. Mais devrait-il en mourir, lorsqu'au choix des sujets, à la force du tempérament, on joint de longues épreuves et des préparations de toutes espèces. Eh! Messieurs, voulez-vous me donner une haute idée de l'Inoculation? Voulez-vous donner des preuves éclatantes de la sensibilité de votre ame, de votre attachement à la patrie, de votre amour désintéressé pour vos concitoyens? Jettez des yeux de compassion sur ces malheureuses victimes de l'indigence, qui languissent dans le sein de la douleur, et qui, en proie à diverses infirmités, ne pourraient soutenir les attaques imprévues d'une Petite Vérole naturelle. Honorez-les de

(29) Les avis sont maintenant partagés; les Vaccinateurs soulèvent le voile qui couvre les erreurs des Inoculateurs. Ils commencent à donner des preuves certaines des dangers de l'Inoculation; ils en disent tout ce qu'on en avait tû et même caché avec soin jusqu'à ce jour.

Quelques Inoculateurs qui ne voient point, sans douleur, écrouler le superbe édifice de leur fortune, ne sont certainement pas partisans de la Vaccine; la lutte s'engagera vivement entr'eux, et ce sera par le canal de ces antagonistes que nous arrivera la véritable lumière dont je desire voir profiter l'espèce humaine. Pour cette fois, l'égoïsme sera bon à quelque chose, si le bien général naît des débats suscités par l'intérêt particulier.

l'Inoculation ; essayez, en les préparant, de purifier leur sang, et de leur donner avec succès une maladie dont ils ne pourraient être surpris, sans y trouver le terme fatal de leur vie et de leurs malheurs. Vous pourrez alors relever les avantages de l'Inoculation. Vous aurez beau jeu pour fermer la bouche aux incrédules. Mais si ces succès sont impossibles, si vous n'osez pas même hasarder de pareils essais, de quel droit venez-vous décrier la Petite Vérole naturelle, sous prétexte qu'elle tue les malades qui mourraient également entre les mains de l'Inoculation ?

9°. On peut imposer des lois à ceux qui seraient attaqués de Petite Vérole naturelle, afin d'en arrêter, autant que faire se pourrait, la contagion; mais on ne doit jamais souffrir que des particuliers soient les maîtres d'exposer la vie d'autrui, sans respect ni précaution pour le Public.

10°. Il ne me paraît pas nécessaire de présenter des Requêtes à la Cour, soit pour faire, sur des criminels ou autres, de nouvelles expériences, soit pour recourir à Londres, à Constantinople, à la Chine, en Circassie, etc. On ne les a que trop multipliées, au détriment de l'humanité, ces expériences toujours tracassières et hasardeuses. On n'a que trop abusé parmi nous de ces systêmes étrangers, de ces prétendues découvertes adoptées avec plus d'avidité que de réflexion (30).

---

(30) Il n'est que trop vrai que le Français, avide de nouveautés, tant en pensées qu'en vêtemens, saisit les découvertes, plus par légèreté de caractère que par réflexion. Il pourrait quelquefois en résulter desavantages, si, au lieu de l'enthousiasme, on y mettait la sagesse des discussions savantes, dont on est incontestablement capable. N'avons-nous pas vu quelques-unes de ces découvertes mûries, après les discussions les plus vives, procurer de très-grands

Ces éclaircissemens supposent de l'obscurité où il n'y en a pas. Ils ne pourraient que retarder la sage décision de la Faculté de Médecine, que le Public attend avec grand empressement, ainsi que toute l'Europe, qui a les yeux sur elle.

---

avantages à l'humanité ? Le moment d'enthousiasme passé, les anciens ont parlé, les partis se sont rapprochés et nous ont procuré tous les avantages bien précieux que nous retirons de l'*antimoine* et du *quinquina*.

Plusieurs découvertes modernes pourraient devenir également utiles ; mais quelquefois elles ne sont qu'effleurées, parce que de nouvelles les écartent.

En 1666, la *transfusion* nous fut transmise, par les *Anglais* ; en 1667 et 68, on s'engoua, on disputa, même d'une manière haineuse, et on tua hommes et bêtes pour une decouverte extravagante qui tomba enfin dans le néant. En traitant la chose avec moins d'enthousiasme, elle n'eût point jetté la discorde dans un corps respectable qu'elle divisa. Ce mauvais moyen, sagement discuté, nous eût peut-être valu quelques dépuratifs plus avantageux.

La découverte des *Montgolfières* et des *Aréostats* a intéressé, de nos jours, l'Europe entière, et a procuré de grands avantages a l'art militaire.

C'est à l'aide des aréostats que nous sommes parvenus à découvrir les retranchemens de nos ennemis, leurs forces actives et celles qu'ils tenaient en réserve.

Dans ces mêmes tems, il se fit une découverte non moins intéressante, dont le but fut de soustraire à la mort des hommes tombés dans des fosses méphitisées ; et ce, avec un appareil simple et très-peu dispendieux. On ne fait aucun usage de cette découverte.

Il y a cependant tout au plus quinze ans que les expériences en ont été faites, avec succès, par *Pilatre-Desrosiers*, en présence des Commissaires de l'Académie des sciences et de la Société royale de Médecine. Serait-ce le *Mesmérisme*, que je n'honore point du nom de découverte, qui aurait fait oublier le précieux avantage offert par *Pilatre-Desrosiers* ? Je suis tenté de le croire. Le *magnétisme animal* eut ses partisans, et parmi eux on vit ; ce qui est presque inconceva-

11°. C'est un devoir de la Magistrature de mettre la vie des Citoyens en sûreté, et c'est ce dont elle s'acquitte avec la plus scrupuleuse vigilance. Or il est de fait qu'on l'expose en permettant ou tolérant l'Inoculation de la Petite Vérole. Aussi la Cour l'a-t-elle bien senti ; ce n'est que par prudence et par ménagement qu'elle a bien voulu prendre des avis étrangers. C'est pour fermer la bouche aux inoculés et aux partisans de l'Inoculation, qu'elle consulte ceux qui, par état, sont censés être le plus au fait, et prendre une part plus intime à la conservation de l'espèce humaine.

SEPTIÈME QUESTION.

Quel fond doit-on faire sur les calculs favorables à l'Inoculation ?

VOICI le point d'Archimède. *Da mihi punctum, et terram movebo.* Voici la base de tout le systême de

---

ble, des hommes de mérite. Qu'est devenue cette folie extravagante? Elle est tombée dans le néant dont, ainsi que la *transfusion du sang*, elle n'aurait jamais dû sortir. Pourquoi, ce qui est avantageux, est-il parmi nous susceptible d'avoir le sort du mauvais? Pourquoi n'use-t-on plus de l'*électricité* qui a rendu de grands services en Médecine? Pourquoi n'y a-t-il plus, dans les corps de garde, d'appareils pour secourir les noyés, et pourquoi n'y avoir pas joint celui imaginé pour secourir les méphitisés ?

Quelques critiques diront peut-être que je sors de mon sujet. Ceux qui voudront bien me lire avec attention, concevront facilement que c'est le feuillet de mon porte-feuille qui doit contenir ces réflexions, qu'un lecteur impartial ne peut repousser.

l'inoculation

l'Inoculation. On ne cesse de mettre en opposition la multitude de ceux que la Petite Vérole naturelle conduit au tombeau, avec le très-petit nombre de ceux à qui l'Inoculation devient funeste. C'est-là que les apôtres de l'Inoculation prennent un ton tranchant; c'est-là qu'ils triomphent. On a eu soin de faire répandre ce redoutable argument dans toutes les Gazettes de l'Europe, dans tous les Journaux et autres écrits périodiques, et de réveiller de tems en tems l'attention du Pulic en le répétant.

La Gazette de France, du 2 décembre 1763, article de Londres, page 413, s'explique ainsi : « Il vient » d'être publié, par les Administrateurs de l'Hôpital » établi à Londres, pour la Petite Vérole, un état au- » thentique, par lequel il est dit que, depuis le 26 » septembre 1746, jusqu'au 25 mars 1763, il est entré, » dans cet Hôpital, six mille quatre cent cinquante-six » personnes attaquées de la Petite Vérole naturelle, » dont seize cent trente-quatre sont mortes,

» ci . . . . 6456 malades.
» ci . . . . 1634 morts.

» Dans le même espace de tems, on a inoculé, dans » ce même Hôpital de Londres, trois mille quatre cent » trente-quatre personnes, dont dix seulement sont » mortes (31), ci . . . . 3434 inoculés.
» ci . . . . 10 morts.

» Il résulte de ce calcul que la proportion des morts » sur les guérisons, est de plus d'un sur quatre, pour

(31) Sur ces dix, peut-être deux ou quatre, plus ou moins, n'eussent pas eu la Petite Vérole, ou l'ayant eu à trente, quarante, cinquante, ou même quatre vingts ans, ils eussent employé le tems plus ou moins long, au profit de leur famille et de leur patrie, d'où je conclus qu'il eût été mieux de n'exposer aucun sujet à la mort, peut-être inévitable, mais au terme de trente à quatre-vingts ans.

» ceux qui ont eu la Petite Vérole naturelle, et moins
» d'un sur trois cent quarante-trois pour les inoculés ».

J'admets le calcul ; mais qu'il me soit permis de le discuter, tant pour ce qui regarde la Petite Vérole naturelle, que l'inoculée.

1°. Les 6456 personnes qui ont eu la Petite-Vérole naturelle étaient de différens âges et de différens tempéramens. C'était le rebut de celles que l'on avait jugé dignes d'être inoculées. Les enfans au berceau, dans le germe des dents, dans la dentition; les jeunes filles dans l'arrivée et l'existence de leurs règles, dans les pâles couleurs, etc. les jeunes garçons au commencement de la puberté ; les femmes enceintes, ou en couche, ou dans le tems critique ; les vieillards; les vaporeux, mélancoliques, histériques, épileptiques ; ceux qui portent dans leur sang différens vices scrophuleux, dartreux, érésipélateux, scorbutiques, vénériens, etc. composent la masse de ces 6456 personnes.

2°. Les 3434 personnes inoculées ont été choisies. C'est l'élite de la jeunesse, prise depuis l'âge de six à sept ans jusqu'à douze, jouissant de la plus parfaite santé, ayant été scrupuleusement examinées pour être admises à l'Inoculation qu'on veut établir. De ce nombre, il n'en mourrait pas trente de la Petite Vérole naturelle, si la Petite Vérole naturelle choisissait ses sujets (32).

3°. Du nombre des 3434 inoculés, il en est mort dix qui se portaient fort bien, et qui seraient encore en vie. De plus, il y a au moins un quart de l'espèce humaine

(32) Je tenterai de prouver, avant de terminer cet ouvrage, qu'il mourrait infiniment moins de sujets de la Petite Vérole, soit naturelle ou procurée par Inoculation, s'ils étaient autrement traités qu'ils ne le sont, notament depuis quelques années.

qui n'éprouve point la Petite Vérole (33). Voilà donc, sur 3434 personnes, 870 qui ont essuyé cette maladie mal-à-propos.

4°. Puisque la Petite Vérole naturelle ou inoculée est une maladie contagieuse, il faudrait, pour calculer juste, ne pas oublier ce que la Petite Vérole inoculée peut donner de contagion. Or, la contagion de la Petite Vérole inoculée doit être au moins de six personnes qui gagneront la Petite Vérole naturelle, sur une qui aura été inoculée. Ainsi, de 3434 Petites Véroles inoculées, il résultera 20604 Petites Véroles naturelles, desquelles, en suivant le *calcul authentique* de Londres, il doit mourir plus de 5100.

Je demande actuellement, quel gain fait l'Etat en favorisant l'Inoculation vis-à-vis des risques qu'il court (34)?

Voici la lettre qu'un Médecin célèbre et honnête homme m'écrit, en date du 5 décembre 1763.

« Il y a environ dix-sept ans que le père d'un jeune
» homme s'est adressé à moi, pour m'engager à inoculer
» M. son fils, alors sur son départ de Paris pour l'Italie.
» J'entrepris le jeune homme qui guérit parfaitement.
» Je suis moralement sûr qu'il n'y avait pas alors de

---

(33) Nombre de vieillards, de l'un et l'autre sexe, terminent leur carrière, sans avoir été atteints de cette maladie; et cependant, de l'aveu de plusieurs de ces vieillards, ils seront quelquefois, dans le cours de leur vie, exposés à l'air contagieux de cette maladie, on ne peut plus facile à communiquer.

(34) Je vais plus loin que notre Auteur, je demande si l'État, pour accroître la population, a un droit tacite de mort sur des individus qui ne fussent point morts, ou qui n'eussent point été estropiés, ou enfin qui eussent vécu l'âge de la vie ordinaire, sans être atteints de la contagion varioleuse?

» Petite Vérole dans le quartier où cette Inoculation a
» été faite. Mais dans l'espace de trois semaines, elle
» se répandit dans tout le voisinage, et le quartier en
» était infecté, au détriment de la vie de plusieurs
» Citoyens. C'est alors que j'ai réfléchi sérieusement sur
» l'opération que je venais de faire, dont je me suis sou-
» vent repenti, croyant que cette Inoculation eût donné
» lieu à la propagation de cette infection. Depuis, j'ai
» renoncé à l'Inoculation, malgré la sollicitation réitérée
» de plusieurs personnes de considération, qui desi-
» raient être inoculées par moi. »

Ce fait n'a été que trop confirmé par un grand nombre d'exemples qui ont alarmé tout Paris. Le Parlement écoute le cri public : il est frappé de la consternation que répand dans la Capitale une méthode aussi monstrueuse, « laquelle perpétue et multiplie une maladie
» qui régne communément pendant quelques mois et dans
» certaines saisons, et qui paraît persévérer depuis plus
» d'une année, et même avoir un progrès plus étendu ».
Ce sont les termes de M. Omer Joly de Fleury, avocat général.

Je conclus de ces observations, que l'objet du *calcul authentique* de Londres n'est pas identique, ni le parallele exact. A-t-on fait entrer en ligne de compte tout ce qui devait y être? S'est-on souvenu que d'un côté les sujets avaient été choisis, examinés, préparés; et de l'autre pris au hasard, sans examen, sans égard à l'âge, au tempérament, aux dispositions actuelles, etc.? Tout cela méritait bien, ce me semble, quelqu'attention, et la bonne foi demandait qu'on en fît une compensation juste.

Qu'il me soit permis de calculer à mon tour.

Je suppose que, dans le cours d'une année, on inocule de la Petite Vérole mille personnes dans Paris, et que le choix en soit si parfait qu'il n'en meure pas une seule.

De ces mille personnes, six mille au moins gagneront la Petite Vérore naturelle ; mais par le calcul de Londres, il meurt plus d'un quart de ceux qui sont attaqués de la Petite Vérole naturelle ; par conséquent, sur six mille personnes il doit en mourir plus de quinze cens (35); donc mille personnes, pour se garantir de la Petite

---

(35) La possibilité de morts pourrait être moindre, si le traitement etait, je le répète, ce qu'il devrait être toujours ; s'il était uniforme, aux nuances prés exigées relativement à la différence des tempéramens et aux accidens propres à la maladie. A l'école des orphelins militaires, lorsque ces élèves occupaient la maison des Célestins, près l'Arsenal, en 1788, sur environ quatre-vingt Petites Vérole naturelles, je ne perdis qu'un scrophuleux, dont j'avais prédit la mort à mes élèves et aux chefs de l'administration de cet établissement, avant qu'il fut atteint de cette contagion, dont il fut un des derniers pris, et la seule victime.

Il y a deux ans, sur plus de cent Petites Véroles naturelles, nombre que je n'avais jamais eu annuellement dans Paris, j'ai eu le malheur d'en perdre cinq; ce qui donne six morts sur plus de cent quatre-vingts malades. Je pourrais accuser d'imprudence quelques parens, ceux entr'autres d'un enfant mort de Petite Vérole rentrée, parce que sa mère l'avait exposé au froid entre deux vents. Douze heures après cette imprudence, l'enfant n'existait plus. Avis aux praciciens qui, loin de tenter les moyens qui procurent des éruptions abondantes, s'y opposent et prétendent que la température atmosphérique, telle qu'elle soit, à l'aide de boissons acidulées, ne s'oppose point à l'eruption de la masse totale du virus variolique, ou prétendent guérir en s'opposant à cette sortie, avec intention d'éviter les difformités qui peuvent en devenir les suites. Je pense, moi, tout différemment. Ce n'est point la beauté; mais c'est la vie du sujet que je veux conserver, autant qu'il m'est possible.

Vérole naturelle, vont occasionner la mort de plus de quinze cens citoyens. Encore une fois, où est le profit pour le public ?

Les mille inoculés ci-devant supposés, doivent être regardés comme s'ils n'existaient pas, vis-à-vis du nombre de ceux qui doivent avoir la Petite Vérole naturelle, sans aucun rapport avec l'Inoculation.

Vous aurez donc à Paris, dans une seule année :

1°. Par la supposition de l'Inoculation, mille malades de la Petite Vérole inoculée, ci . . 1000 malades.

2°. Six mille au moins qui auraient la Petite Vérole naturelle par la contagion de la Petite Vérole inoculée, ci . . . . 6000.

3°. L'Inoculation de mille personnes ne détruirait pas le cours ordinaire de la Petite Vérole naturelle, qui, année commune, va à sept ou huit mille personnes, souvent plus, rarement moins, ci . . . . . 8000.

Il se trouverait donc, dans Paris, quinze mille Petites Véroles, au lieu de sept ou huit mille.

Je demande si, pour mille inoculés, il est permis de sacrifier six mille Citoyens qui deviennent les martyrs de l'Inoculation? Si permettre l'Inoculation, c'est chercher à éteindre la Petite Vérole ? La question n'est pas de savoir s'il en meurt plus ou moins par la Petite Vérole inoculée, que par la Petite Vérole naturelle; mais si l'Etat tire réellement quelqu'avantage de l'Inoculation, pour la population, pour le soulagement des peuples, et pour l'extinction de la Petite Vérole naturelle (36).

---

(36) On ne persuadera jamais à un être pourvu de bon sens, que l'on puisse parvenir à l'extinction d'un virus contagieux, en perpétuant, par Inoculation, un miasme tel que celui que le docteur

HUITIÈME QUESTION.

Y a-t-il des moyens pour diminuer et même éteindre la Petite Vérole ?

OUI sans doute il y en a : et quels sont-ils? Ceux que l'on emploie pour arrêter le cours des autres maladies contagieuses.

Un seul pestiféré peut communiquer la peste à quinze et vingt mille personnes, à la France entière, à tout l'Univers. Est-ce en l'inoculant, en la laissant librement se répandre, que l'on vient à bout de l'éteindre? Non. C'est en interdisant tout commerce avec ceux qui ont le malheur d'en être attaqués : c'est en formant une barrière, ou une enceinte bien gardée, qui ôte toute communication avec ceux qui n'en sont point affectés.

C'est en s'éloignant par mer, et par terre, dit Celse, qu'on se préserve de la peste.

Ceux qui ordonnent d'autres remèdes que la fuite pour éviter la peste, sont des ignorans, ou des charlatans qui veulent s'enrichir, dit Sanctorius.

Il est de fait que dans la dernière peste de Marseille,

Woodville, Inoculateur célèbre, confesse lui-même s'attacher tellement à ses vêtemens que, par cette voie, il ait pu communiquer la Petite Verole à des sujets soumis à l'Inoculation de la Vaccine.

Je lis dans tous les écrits des Vaccinateurs, que l'on peut anéantir la Petite Vérole, de même que l'on a détruit, en Europe, les germes de la peste, de la suette, de la lèpre, etc. Je ne peux donc cesser de répéter ma simple question : a-t-on inoculé ces terribles maladies pour en détruire ou repousser les germes loin de nous ?

ceux qui avaient des maisons de campagne, et s'y sont réfugiés, n'ont pas souffert la trentième partie des malheurs que ceux qui étaient restés dans la ville ont essuyés.

La lèpre, maladie horrible qui a ravagé l'Egypte. l'Orient, le monde entier, ne se trouve-t-elle pas actuellement éteinte par les précautions que l'on a prises de renfermer les lépreux dans des hôpitaux particuliers ?

Le mal vénérien, ce mal que le libertinage a tant multiplié parmi nous à la honte de l'humanité, ne commence-t-il pas à diminuer un peu (37) ? C'est que la police a soin de faire enfermer et traiter, dans les hôpitaux, les femmes et les filles gâtées : sage administration qu'il serait à souhaiter que l'on rendît encore plus rigoureuse.

Ainsi on fixe et on éteint la peste : on a détruit la lèpre : on diminue les maladies vénériennes. Pourquoi, par les mêmes moyens, n'arrêterait-on pas les ravages de la Petite Vérole ? Et ! que fait-on à la Cour quand quelqu'un en est surpris ; il y a des ordres précis d'en éloigner sur le champ le malade, avec défenses aux parens, amis, Médecins, Chirurgiens, et autres qui l'approchent, d'y paraître, sans avoir fait quarantaine. Ne pourrait-on pas employer de semblables précautions dans toutes les villes du royaume ? Que par de sages réglemens, on captive la Petite Vérole naturelle, en s'opposant à sa communication ; qu'au lieu d'établir des

(37) Cela pouvait être vrai, quand l'Auteur a écrit : mais cela est faux pour le moment. Je l'ai déjà dit, et je le prouverai avant peu dans un ouvrage contre le Charlatanisme, où je me propose de dire tout ce qui tient à la sévérité, à la rigidité de mes principes et à mon sincère dévouement aux intérêts de ma patrie.

hôpitaux

hôpitaux dans les faubourgs de Paris, pour inoculer le peuple, et les étrangers qui n'ont point de domicile; on établisse ces mêmes hôpitaux pour y mettre ceux qui seront attaqués de la Petite Vérole naturelle, et qu'on leur y fasse faire quarantaine, comme pour la peste.

C'est donc à la Police qu'il faut s'adresser, et non pas à l'Inoculation. Recourir à l'Inoculation, ce serait multiplier la Petite Vérole au lieu de la diminuer, la rendre universelle, lorqu'elle n'est que particulière, éternelle, lorsqu'elle peut s'éteindre.

Si les Médecins pouvaient se conduire par des vues d'intérêt, ils se joindraient aux partisans de l'Inoculation et seraient les premiers à en publier les avantages. Plus on inoculerait, plus il y aurait de contagion; plus il y aurait de contagion, plus chaque Médecin aurait de malades. Mais les vrais Médecins sont incapables d'agir et de penser ainsi : ils rougiraient d'employer des moyens aussi bas, et des manœuvres aussi avilissantes. Ils savent que leur premier devoir, leur véritable intérêt est de veiller à la conservation de l'espèce humaine, et de travailler à éteindre tout ce qui peut lui être contraire. L'honneur, la probité, et plus encore cette douce satisfaction de servir ses semblables sans reproches et sans remords; voilà la base de leur conduite (38).

Un des plus grands praticiens de Paris, dans de nouvelles observations sur la Petite Vérole qu'il vient de

---

(38) Tels étaient les sentimens inspirés par le *pedantisme de ces vieilles facultés*, où je m'honore d'avoir puisé le peu de lumières que j'ai été susceptible d'acquérir.

Je ne suppose pas que l'Ecrivain moderne, que le Vaccinateur qui les méprise si souverainement, soit ingrat envers ses maîtres.

donner au Public, « avoue (page 31) que l'Inocula-
» tion a le fâcheux inconvénient d'entretenir la conta-
» gion; que l'épidémie de la Petite Vérole naturelle
» durait trois, quatre ou six mois au plus; que
» l'hyver dissipait ordinairement cette épidémie, ou
» la diminuait; au lieu qu'on observe que depuis
» que l'Inoculation a pris faveur, elle régne sans inter-
» ruption depuis deux ans, sans que l'hyver le plus
» rude et le plus long, l'ait éteinte ou diminuée. »

Après un tel aveu, ce célèbre et respectable Médecin conclut que le plus sûr est de procurer la Petite Vérole par la voie de l'Inoculation, et que cette méthode est précieuse pour la conservation du genre humain.

J'admets les mêmes prémisses de ce grand praticien; et j'en conclus tout au contraire que l'Inoculation est dangereuse, détestable et ne saurait être trop défendue.

Je laisse au Public à juger laquelle des deux conclusions est la meilleure.

« Mais, dit ce même Auteur, l'Inoculation de la
» Petite Vérole a été adoptée en Angleterre, par ré-
» flexion, et après un calcul exact, pour la conserva-
» tion de l'espèce humaine. »

Je répons, 1°. que ce calcul porte à faux; que l'anatomie en étant faite, l'objet n'est plus le même. Je l'ai démontré.

2°. Que ce soit par réflexion que les Anglais ont adopté l'Inoculation, je n'en crois rien: j'ose même prédire qu'ils en reviendront. Les Anglais, ou leur Parlement, n'ont-ils pas accordé cent mille livres à mademoiselle Stephens pour avoir fait la découverte d'un remède qui, pris par la bouche, devait aller casser les pierres dans la vessie? Tout Paris n'y a-t-il pas ajouté foi?

Quelques Apothicaires n'y ont-ils pas gagné beaucoup d'argent ? Les gazettes ne publient-elles pas tous les jours les miracles de ce remède ? Cependant l'expérience nous en a démontré le faux, et notre raison l'impossibilité (39) : Cela prouve au moins qu'il y a peu de véritables Médecins, et beaucoup de croyances chimériques. Les Anglais ne sont pas les seuls.

Autre faveur accordée à l'Inoculation. Ce qui rend, dit-on, l'Inoculation si salutaire, c'est qu'on a le tems de préparer le corps et l'ame, avant que d'insinuer, dans le sang, *le levain* de cette maladie, qui s'allie par analogie avec celui qui est *inné* (40) et le développe ; car la Petite Vérole si souvent dangereuse, le serait rarement, si on pouvait la prévoir. Elle est bénigne aux enfans, et aux jeunes personnes des deux sexes.

Oserais-je demander modestement, quelle est la maladie qui, si elle était prévue, ferait les mêmes progrès ? Suivant ce principe, il faudrait les inoculer toutes, pour être en sûreté.

D'ailleurs si la Petite Vérole naturelle est bénigne

---

(39) Le remède de mademoiselle Stephens a eu le sort de la plupart de ces moyens prétendus curatifs dont on s'enthousiasme sans savoir pourquoi, même tout en avouant franchement qu'on en ignore l'*origine* et la *nature*. Ce fameux *Lithon triptique* repose à côté du *magnétisme animal* qui, pendant plusieurs années, a compté beaucoup de Médecins du premier et du second âge parmi ses partisans. Combien n'a-t-on pas écrit en faveur de cette jonglerie à *baquets* et à *somnambulisme* qui a eu jusqu'à ses *aphorismes !* Puissent tous les spécifiques de cette nature faire moins de dupes et rentrer plus rapidement dans le néant !

(40) Il n'est démontré nulle part que la Petite Vérole soit innée en Europe. Les auteurs les plus respectables s'accordent à dire qu'ils pensent qu'elle est passée d'Asie en Europe, au tems des Croisades, et qu'elle fut portée en Amérique par Fernand Cortès.

aux enfans, et aux jeunes personnes, il est inutile de les inoculer (41), puisque, s'ils en sont attaqués, ils en guériront à-peu-près comme s'ils avaient été inoculé; et ce sont positivement ceux-là que vous choisissez pour l'Inoculation.

En outre le levain de la Petite Vérole n'est pas plus inné que celui de la rage, de la peste, de la lèpre, des dartres, de la teigne, de la galle, de la vérole, de ces maladies particulières auxquelles sont sujets les plombiers, les peintres. Ce sont, comme on l'a dit, toutes maladies accidentelles que l'on gagne tous les jours, sans en avoir de germe ni de levain inné, par la simple voie de contagion, par la communication de l'air, par les vapeurs qui s'exhalent des différens corps, enfin par l'occasion et la disposition.

Dans l'Hôtel-Dieu de Paris, où il y a communément trois mille malades, et dont je suis Médecin depuis trente ans, nous ne voyons pas que la Petite Vérole se communique d'une salle à l'autre. Pourquoi? Parce qu'on a la sage précaution de placer ceux ou celles qui en sont attaqués, dans le haut des bâtimens situés à une des extrémités de l'hôpital; parce qu'on ne leur permet aucune communication avec les autres malades, qui sont dans d'autres salles remplies d'enfans à la mamelle, en sévrage, de jeunes filles et femmes, d'accouchées, et enfin de malades de tout âge et de tout sexe. Nous ne voyons pas même qu'elle y fasse les mêmes ravages que dans les hôpitaux de Londres.

On convient que les Orientaux seraient beaucoup

(41) Pourquoi porter dans la masse des bénignes humeurs de ces enfans, un virus souvent moins benin, peut-être même empreint d'un vice dangereux?

moins vexés de la peste, s'ils prenaient plus de précautions pour en arrêter le cours.

Enfin on peut donner la Petite Vérole d'un côté, et chercher à l'éteindre de l'autre. Il faut donc resserrer la Petite Vérole naturelle dans les plus justes bornes, pour la diminuer de jour en jour, et enfin l'anéantir; et se souvenir que ; si j'inoculais la peste à mille personnes qui en guériraient, et que, par cette Inoculation, je la communiquasse à six mille autres, l'Etat n'y gagnerait pas (42), et les risques seraient immenses. Je ne connais aucun Réglement sur cet article, et il n'y en a cependant point de plus nécessaire.

NEUVIÈME QUESTION.

Doit-on respecter l'opinion d'un grand nombre de personnes d'un rang distingué qui se sont soumises volontairement, ou ont soumis aux épreuves de l'Inoculation ce qu'elles avaient de plus cher; et cela, par le principe ou d'affection naturelle pour leur propre conservation, ou de tendresse pour leurs enfans.

Sans manquer au respect dû aux personnes du plus haut rang, on peut et on doit leur représenter que le

(42) L'être le plus borné concevra toujours qu'augmenter n'est pas diminuer, et que cent en matière de contagion, comme en toute autre chose, sera toujours moindre que mille.

bien public doit l'emporter sur le particulier ; qu'elles ne sont pas exemptes de séduction ; que, plus elles sont élevées en dignité, plus on tend de pièges à leur grandeur. Leur nom et leur protection conduisent à la fortune. Les moyens d'y parvenir importent peu à ceux qui n'ont d'autre but que leur intérêt. Il ne faut qu'un déclamateur, dont l'imagination soit échauffée, pour les surprendre par des raisons spécieuses, soutenues de calculs, et leur faire adopter des nouveautés toujours équivoques, et souvent dangereuses sur-tout en Médecine. Cependant l'exemple, comme l'a fort bien dit la Fontaine, *l'exemple est un dangereux leure.* Celui des Grands sur-tout nous séduit. On se livre aveuglément à ce qu'ils ont adopté. C'est ainsi que nous avons vu l'Inoculation prendre tout-à-coup faveur, et l'Inoculateur devint Esculape. C'était l'homme du jour. L'art qu'il avait d'introduire du pus dans le sang, devait nécessairement emporter la connaissance de toutes les maladies, et le talent de les guérir. Une seule visite suffisait pour cela. Aussi en était-il accablé. Tous les hommes, toutes les femmes du bel air, les vaporeux, les mélancoliques, les . . . Que sais-je? Les malades de toute espèce couraient le consulter avec autant d'ardeur, qu'on allait ci-devant à Saint-Médard, pour obtenir la guérison de maladies que souvent on n'avait pas.

Un Médecin, véritablement Médecin (43), doit avoir

---

(43) Un Médecin qui n'est ni *fanatique*, ni *ignorant*, ni *pédant*, ni *jaloux*, ni *ambitieux*, ni *intrigant* ; un médecin de *vieille faculté*, régi par les sentimens d'une probité sévère et pourvu de bon sens, se doit de combattre tout ce qui peut nuire à l'humanité ; il en a contracté l'obligation absolue, en se dévouant au soulagement de l'humanité souffrante. Aucune espèce de considération ne doit l'empêcher de déchirer le voile de l'erreur, toutes fois qu'il peut le saisir.

assez de courage et de fermeté, pour représenter à un grand Seigneur, qu'il n'est point fait pour tenter des expériences sur lui ou sur sa famille, mais pour en profiter, lorsqu'elles seront confirmées par de solides raisons, par des faits authentiques, par des succès bien et duement constatés. Jusques-là, ce grand Seigneur doit être d'autant plus réservé, que sa conduite influe davantage sur l'opinion publique, et peut entraîner des suites de la dernière conséquence pour la Nation. Mais quel nom donner à un Médecin qui oserait abuser de la confiance d'un Grand, pour l'engager à autoriser par son exemple des pratiques suspectes et périlleuses? A ces traits pourrait-on s'empêcher de reconnaître un Novateur? L'effronterie fut toujours le caractère des gens à systêmes. Eh! vis-à-vis de qui en font-ils plus volontiers usage, qu'auprès des Grands? J'en appelle à l'expérience; j'en appelle aux listes dont ils inondent le public. Quels noms y voit-on? Quels noms offrent en particulier celles des Inoculateurs? Vous y verrez beaucoup de Ducs, de Marquis, de Comtes, etc., beaucoup de financiers, de millionaires, etc. Vous n'y verrez pas deux hommes du peuple; vous n'y verrez pas un pauvre. J'arrête ici ma plume : je ne veux pas prévenir les réflexions du lecteur.

Retournons à la question proposée. Je me crois donc fondé à dire qu'il n'y a point de particulier, quelque distingué, quelque illustre qu'il soit, dont on doive respecter l'opinion, lorsqu'elle est contraire à la raison et à l'expérience. Si ce principe est vrai en général, il l'est bien davantage, lorsqu'il s'agit de choses qui intéressent singulièrement la vie des Citoyens. Or que l'Inoculation de la Petite Vérole soit dans ce cas, c'est ce que je me flatte d'avoir démontré.

Aux raisons que j'ai alléguées dans cet ouvrage, j'ajouterai quelques remarques qui acheveront de mettre au jour le peu de bonne foi de messieurs les Inoculateurs. Autant ils sont curieux de recueillir et de publier les noms des personnes illustres sur qui l'Inoculation a paru réussir ; autant sont-ils attentifs à jetter un voile sur ceux pour qui elle a été funeste, ou du moins sans effet. Tel homme a eu la Petite Vérole naturelle, un an, deux ans, plus ou moins, après avoir été inoculé : l'on a eu grand soin de le cacher, pour soi, pour l'inoculé, et pour les grands Seigneurs qui s'y étaient soumis auparavant. Il a fallu rassurer les esprits, et dire, comme messieurs Chirac et Molin, *qu'on n'avait pas cette maladie deux fois.* Comme eux, on la défigure sous différentes dénominations : ce n'est plus qu'une Petite Vérole de cochon, une crystalline, une ébullition boutonnée, quoique ces boutons soient annoncés par la fièvre d'éruption, parviennent au tems de la suppuration, laissent sur la peau les mêmes impressions que la Petite Vérole, et en parcourent tous les termes. Combien de supercheries pour établir, et mettre l'Inoculation à l'abri des accidens ? (44) On publie que les uns ont fait

(44) Dans ce que j'ai cru devoir me procurer d'ouvrages sur la Vaccination, j'ai choisi ce qu'il y a de mieux, au dire des Vaccinateurs que j'ai consultés, en leur faisant part du projet que j'avais formé d'écrire contre. Eh bien ! dans ces ouvrages que j'ai lus avec beaucoup d'attention, j'ai trouvé que la Vaccine prenait ou ne prenait pas ; que les Vaccinés ayant *en eux* le germe de la Petite Vérole, ils avaient eu en même tems la Vaccine et la Petite Vérole : j'ai trouvé que des Vaccinés qui avaient eu la Petite Vérole quinze jours, un mois, six semaines après l'insertion du pus vaccin, *avaient dû l'avoir.* J'ai trouvé qu'il existait une vraie et une fausse Vaccine *difficile à reconnaître* ; d'autrefois une Vaccine trop vieille de quelques

une

une chûte qui les a tués, que les autres ont été inoculés sans précautions, et dans des circonstances où l'on avait négligé de s'informer si la Demoiselle était dans un état critique. Combien languissent par une suppuration longue et fastidieuse de l'endroit où la matière de l'Ino-

---

jours ou de quelques mois, ou delayée avec trop d'eau, ou introduite avec une lancette émoussée. Bref, j'ai trouvé que le Vaccinateur s'était ménagé infiniment plus de moyens que l'Inoculateur, qu'il avait une infinité incalculable de fuites pour soutenir la faveur due à l'Inoculation d'une maladie dont l'*origine se perd*, *se confond dans la nuit des tems et dont la nature n'est pas encore bien connue ;* qui *peut-être* détruira le germe variolique, *comme on a détruit en Europe la peste*, *la lèpre et la suette*, qu'on a eu le bon esprit de ne pas inoculer, qui *peut-être* nous procurera un jour une maladie inconnue, qui pourrait très-bien n'être que la même sous un autre masque. Mais non, la Vaccine détruit tout germe de maladie. *Elle n'est point mortelle* et *n'offre aucun danger :* elle guérit *la migraine*, la phthisie, etc. Cependant je lis la section des *accidens qui peuvent arriver dans la Vaccine.* Ailleurs, je lis le *mode de traitemens* de ces accidens ; là je vois un Vaccinateur qui confesse ne vouloir pas vacciner le fils de son ami, parce qu'il craint qu'on ne lui reproche la *mort* de cet enfant.

Cependant *nouvelle transfusion* : la Vaccine *ranime le principe de vie*, fait disparaître les symptômes des maladies les plus graves. Si la Petite Verole survient, le sujet aura été *mal vacciné*, ou il avait en lui le germe de la Petite Vérole prêt à se développer. Si le sujet meurt . . . le vaccin n'était pas pur, il était trop ancien, il était éventé, c'était un *faux vaccin ;* bref, le malade a dû mourir. Le Vaccinateur n'est pas plus Dieu qu'un Médecin.

Enfin, pour cette fois, le pus vaccin bon ; de jeunes filles vaccinées avec succès n'auront plus jamais la Petite Vérole. Déjà des symptômes de phthisie très-graves se manifestent sur ces enfans ; les trois qui s'en trouvent affectées à l'issue du traitement de la Vaccine avaient le germe en elles, et le vaccin ou *Cowpox*, comme il vous plaira, n'etait point assez fort pour détruire ce vice.

Voilà les moyens de défense à alléguer à ces *ignorans*, à ces

culation a été introduite ? Combien conservent ce pus transmis dans le sang, sans qu'ils se développe dans le tems? Mais dans la suite, il fait clandestinement un tel progrès, qu'après avoir essuyé bien du mal-être, on a la douleur de voir se manifester tout-à-coup les maladies les plus cruelles.

On séduit les pères, les mères, les parens, par les raisons les plus spécieuses, les calculs les plus séduisans, les espérances les plus flatteuses, pour s'emparer des enfans que l'on choisit plutôt pour l'honneur de l'Inoculation, que pour le bien général (45). On se donne bien de garde d'y admettre ceux dont le sang pourrait être suspecté. On énerve la qualité du pus; on en donne la dose la plus modique, s'embarrassant peu de la qualité ou de la quantité des boutons. On prépare lès maladies par caprice, et d'une façon singulière pour s'éloigner d'une méthode raisonnable qui deviendrait trop gênante : c'est avec du lait, de la crême, du citron, de la salade bien vinaigrée et peu d'huile, etc. Qu'on ne s'imagine pas que le malade soit tenu bien chaudement, pour favoriser le développement du pus introduit. On lui permet d'aller aux spectacles, au milieu des assem-

---

fanatiques, à ces *pédans de vieilles facultés*, qui veulent repousser les *découvertes modernes*, sans lesquelles la Médecine resterait ou retomberait dans le *néant*.

Lecteur impartial, je laisse encore à la sagesse de vos réflexions, cet extrait fidèle. J'espère que vous parviendrez à débrouiller ce cahos.

(45) Ce choix est encore susceptible de beaucoup d'erreurs; car on voit des enfans de la plus belle carnation renfermer en eux les germes des maladies les plus graves, les plus à redouter, et que la première maladie éruptive peut développer.

blées (46), se vanter de sa témérité, et se moquer des spectateurs qui frémissent.

La Petite Vérole ne dure qu'un certain tems, elle n'éclate que dans certaines saisons : il y a des années où le nombre de ceux qu'elle attaque est très-modique, et où il n'en meurt que très-peu. Permettez l'Inoculation, vous allez la rendre éternelle et universelle. Plus on inoculera, plus on voudra inoculer, plus on voudra être inoculé. Cela va devenir une mode, et qui sait ce qui en résultera ?

Pour dernière ressource, oserais-je tenter d'inspirer à mes chers compatriotes quelque défiance pour toutes les belles inventions qui nous viennent de l'étranger, en leur citant quelques exemples, où le public s'est livré avec le plus grand empressement à des nouveautés médicinales, dont on a bientôt reconnu l'abus ?

Il n'y a point de chimères qui ne trouvent des partisans. Deux ou trois cerveaux échauffés avec un systême éblouissant, sont capables de surprendre le Public, en ne lui donnant pas le tems de la réflexion. C'est ainsi que les croisades, les convulsions (47), et cent autres misères ont allumé notre imagination : c'est ainsi que

---

(46) C'est ainsi que témérairement on s'expose, par ordre de l'Inoculateur, et que l'on porte dans les sociétés que l'on fréquente un vice contagieux dont on perpétue les ravages.

(47) Ajoutez y la transfusion du sang qui, heureusement, fit peu de victimes, parce que le Gouvernement sévit à tems et vigoureusement contre les enthousiastes de ce ridicule et dangereux systême.

De nos jours, n'avons nous pas vu, aux prétendus prodiges du charlatan *Cagliostro*, succéder le *mesmerisme* qui compte des personnes de mérite au nombre des victimes de ses jongleries et des hommes du premier rang parmi ses plus chauds partisans et les plus zélés praticiens de ce prétendu magnétisme ?

nous voyons des révolutions générales et contradictoires se succéder les unes aux autres.

Nation aimable ! seras-tu toujours le jouet de ta facilité ? Te laisseras-tu toujours surprendre à l'attrait des nouveautés ? Ne te lasseras-tu jamais d'être la dupe de quiconque ose se prévaloir de la bonté et de la fléxibilité de ton caractère, pour te tromper, même dans les choses les plus sérieuses? Ouvrons les yeux : faisons usage de notre raison : qu'au moins l'expérience du passé nous serve de leçon pour l'avenir, et nous rende plus circonspects. Je choisis, deux ou trois exemples, sur mille, des plus universellement connus.

La transfusion a été en vogue pendant quelque tems à Paris, comme à Londres. On choisissait le sang qu'on estimait être le plus pur et le plus balsamique, tel que celui d'agneau, et ensuite de jeunes gens. On s'en remplissait les veines, après en avoir extirpé tout le mauvais sang. Que produisit un remède aussi bizarre ? Plusieurs en devinrent fous (48), etc. La mode en passa.

Il nous vint d'Angleterre, il y a plus de vingt ans, un remède qui devait briser la pierre dans la vessie. Le Parlement de Londres en fut si convaincu, que, comme nous l'avons déjà dit, il fit présent de cent mille livres à mademoiselle Stephens qui avait fait la découverte de ce remède. Toute l'Europe en fut persuadée, le remède fut donné au Public. Les plus célèbres Apothicaires le préparèrent. Feu M. Geoffroi y gagna considérablement. Les jeunes Médecins, dont la foi n'était pas encore ébranlée par une longue expérience et une pratique étendue, crurent, et débitèrent que rien n'était plus vrai. Ceux qui avaient les reins ou la vessie malades,

(48) Deux en moururent à Paris.

et qui rendaient des urines boueuses ou troubles ; c'étaient les fragmens de la pierre, fondus et cassés par l'action du remède. Je n'en crus rien, parce que l'on connaît le chemin qu'un remède, pris par la bouche, doit faire pour parvenir à la vessie (49), et y casser des pierres.

Mais lorsqu'il s'agit du bien public, il faut sacrifier sa raison, et éclaircir les faits. J'étais pour lors Médecin de l'Hôpital Royal de la Charité de Paris. Je voulus bien, conjointement avec les Religieux dudit Hôpital, me prêter à choisir six jeunes garçons qui avaient été reconnus, par la sonde, avoir la pierre. On leur donna, pendant sept mois, le remède de mademoiselle Stephens, préparé avec le plus grand art et le plus grand soin, suivi du régime le plus exact. Ces enfans maigrirent beaucoup, furent fort dégoûtés d'un remède aussi fatigant, et aussi désagréable. On les tailla, en ma présence, tous six, au mois de mai, et on trouva que les pierres

(49) J'ai démontré, dans ma thèse pour le doctorat, que l'eau de Bussang arrivait dans la vessie sans éprouver de décomposition sensible, ce qui me fit présumer que cette eau gazeuse était propre à mordre sur certaines espèces de pierres, ou Bezoards. Pour démontrer physiquement cette assertion, trois fois differentes, je bus, le matin, à jeun, la valeur de quatre livres d'eau de Bussang. Les premières urines rejettées, je soumis les secondes à l'analyse, et j'eus de ces urines, à très-peu de chose près, les mêmes résultats que ceux de l'eau de Bussang, soumise aux mêmes épreuves.

Convaincu du succès de ces expériences, répétées trois fois differentes sur moi-même, j'espère que les citoyens Vauclain et Fourcroi, qui cherchent les moyens de lutter contre cette terrible maladie, parviendront à ce but si désirable de sauver les malades de la douloureuse opération qu'ils sont obligés de subir. C'est à de tels hommes que doit appartenir la gloire d'un succès qui n'aura rien de douteux, quand ils l'offriront à leurs concitoyens.

n'avaient pas souffert la plus petite altération. Ces expériences ont été réitérées mille fois depuis ce tems; les épreuves n'ont pas eu plus de succès, et le nombre des taillés n'en est pas diminué. Je conviens cependant que ce remède a quelque vertu, lorsqu'il n'y a que quelques matières glaireuses, briquetées, graveleuses dans les reins, ou dans la vessie; mais j'ose assurer qu'il n'y cassera jamais de pierre (50).

Actuellement toute la médecine est en mouvement par la prétendue découverte d'un remède qui guérit les squirres et les cancers, c'est de l'extrait de ciguë. Il n'y a presque aucun Médecin qui n'en ait fait sur plusieurs malades de tristes et fâcheuses épreuves (51).

Sans doute il serait extrêmement flatteur de pouvoir rendre curable ce que tous les Médecins ont assuré jusqu'ici ne l'être pas. Il en est de ces remèdes, comme de la pierre philosophale : quiconque trouverait le secret de faire de l'or, se croirait un heureux mortel : quiconque guérirait des cancers, ou détruirait des squirres formés, serait encore supérieur. Mais la physique des bons et des vrais Médecins est trop épurée, leurs con-

---

(50) J'ai guéri un graveleux que je voyais, à Vaugirard, avec le citoyen Gavari, Chirurgien audit lieu, en lui faisant boire, tous les jours, une pinte d'eau gazeuse, faite dans les cuves à bierre du citoyen Longchamp, brasseur, propriétaire de cette superbe brasserie, dont on voit les différens dessins dans le Dictionnaire des sciences.

Des bains à l'issue de courses en charette bien cahotante, et de l'eau qui imitait l'eau de Bussang; tels furent les moyens qui eurent le plus prompt et le plus parfait succès.

(51) N'en déplaise à notre Auteur, dont je respecte infiniment la mémoire, je me dois de dire que l'extraitde ciguë ne peut avoir eu de fâcheux effets que, quand il aura été indiscrètement administré.

naissances anatomiques trop lumineuses ; la circulation des liqueurs trop connue, pour écouter de pareilles frivolités.

J'ai tenu la même conduite sur l'extrait de ciguë, que sur le casse-pierre de mademoiselle Stephens. Plusieurs Médecins respectables et bons praticiens ont employé, à l'Hôtel-Dieu de Paris, plus de huit livres d'extrait de ciguë, préparé par un excellent Apothicaire, avec tout le soin possible, suivant la méthode proposée par l'Auteur, pour tenter la guérison des malades attaqués de cancers ou de squirres. On a eu le courage de s'en servir, pendant dix-huit mois entiers, à toutes sortes de doses. Quel en a été le succès? Les deux tiers en sont morts; les autres languisent : pas un seul de guéri, ni même en voie de guérison.

Il en est de même du stramonium, de la belladona, et mille autres poisons, qui aujourd'hui viennent à la mode, et trouvent des approbateurs qui, dans leurs livrets, établissent la réputation de ces misères. Je les crois dans la bonne foi. Ils croient tout ce qu'ils lisent, et le débitent de même. Quand, au lieu d'écrire, ils auront vu des malades, il faut espérer qu'ils se corrigeront. Mais en attendant, ils autorisent bien des abus, parce qu'ils sont lus par de jeunes Médecins, qui n'en savent pas plus qu'eux sur la pratique de la Médecine. C'est cependant une affaire qui demande de l'attention dans un État policé. En cherchant, on hasarde ; on fait des épreuves sur le corps humain, avec toutes sortes de poisons ; on les publie ; on s'en vante, et personne ne dit mot. Il est vrai que les morts sont de discrets personnages.

Qu'un soi-disant Médecin se fasse introduire chez un

Grand ; qu'il lui donne de mauvais remèdes à l'insçu du Medecin ordinaire (52) ; que ces remèdes brûlent le malade, depuis la gorge jusqu'aux fondemens ; que la peau de la langue s'exfolie, soit arrachée par morceaux toute pourrie ; qu'il en sorte par bas des pellicules membraneuses et corrompues ; que le Médecin ordinaire surpris, effrayé à la vue d'aussi terribles effets, qu'il savait très-bien n'avoir pu être occasionnés par les remèdes concertés, découvre enfin la cause du mal ; qu'indigné de trouver encore trois bouteilles pleines du funeste breuvage qui l'avait produit, et qui sûrement auraient achevé de brûler et de consumer la victime, il les fasse jetter par les fenêtres ; qu'il répare heureusement les fautes du téméraire et ambitieux Médecin, au point que le malade guérisse : ne croyez pas que l'empirique en soit plus timide ou plus circonspect. Au contraire, il court la ville et les fauhourgs ; il écrit ; il va à la Cour publier modestement la belle cure qu'il vient de faire. Que voulez-vous ? il faut bien que l'impudence supplée au mérite. N'est-ce pas là le moyen de se faire un haute réputation ? N'est-ce pas là le vrai chemin de la fortune ? C'est au moins celui que suivent ceux qui ont le plus d'ambition et d'avidité, que de savoir et de lumières. Mais un Médecin qui n'est que Médecin, c'est-à-dire, *vir in arte medendi peritus*, reste dans sa sphère, voit, sans envie ni jalousie, prospérer le Charlatan (53). Un

(52) On a une infinité d'exemples de cette perfide menée qui, quelquefois tourne au détriment du Médecin que l'on accuse des accidens occasionnés par le prétendu spécifique du charlatan, qui n'a garde de se mettre en évidence.

(53) Le Médecin ambitieux, (il faut convenir de bonne foi qu'il y en a quelques-uns) ne peut même pas être suspecté de jalousie,

Médecin

Médecin est un Philosophe, et non pas un courtisan. La vérité est son apanage; et ses malades, son unique occupation.

CONCLUSION.

Candide n'avait donc pas tort de prononcer :

Que la Petite Vérole, soit naturelle, soit artificielle, est une maladie contagieuse.

Que l'on peut être attaqué plus d'une fois de la Petite Vérole.

Que la Petite Vérole transmise par la voie de l'Inoculation, n'exempte point des dangers d'une Petite Vérole naturelle.

Que la Petite Vérole inoculée expose la vie des Citoyens.

Que la Petite Vérole inoculée peut occasionner d'autres maladies que celle de la Petite Vérole.

Que la pratique de l'Inoculation de la Petite Vérole ne peut et ne doit être permise ni tolérée.

Que les moyens que l'on employe pour établir l'Inoculation sont fondés sur d'infidèles calculs, et de faux principes.

Qu'il y a des moyens efficaces pour diminuer et même pour éteindre la Petite Verole naturelle, comme il s'est

---

puisqu'il vit des fourberies et des scélératesses du charlatan, puisque les accidens, qui sont toujours les suites de l'usage des spécifiques particuliers ou universels des empyriques, occasionnent, quand ils ne tuent pas, des affections chroniques qui alimentent la fortune ambitionnee.

Donc le Médecin qui écrit, ou qui murmure contre le charlatanisme, ne peut jamais être suspecté.

pratiqué pour la lèpre, et comme il se pratique encore pour la peste.

Que sans manquer de respect aux grands Seigneurs, on peut leur représenter que le bien public l'emporte sur le particulier, et ils n'en disconviennent pas.

D'où je conclus que le parti le meilleur et le plus sage, est de renvoyer l'Inoculation à Londres, pour qu'elle y fasse ses preuves.

Si cependant la Cour, souveraine maîtresse de ses décisions, tolère l'Inoculation de la Petite Vérole, en faveur de ceux qui ont toutes les commodités nécessaires pour qu'elle ne se communique à personne; elle est très-humblement suppliée, pour le bien public dont elle est l'ame, d'ordonner qu'aucune Inoculation ne pourra être faite qu'à trois lieues de la Capitale, et des autres villes du Royaume; avec défense, aux Inoculés, d'y rentrer, sans avoir fait quarantaine, comme pour la peste, la Petite Vérole en étant une espèce (54).

---

(54) La Gazette de la Cour de Vienne a renouvelé, le 10 juin, l'ordonnance impériale, qui défend d'inoculer dans la ville, et ne permet de le faire que dans les faubourgs. Cette défense regarde aussi l'Inoculation de la Vaccine. Il n'est pas même permis de fréquenter les promenades publiques à ceux qui sont ainsi inoculés, soit de la Petite Vérole, soit de la Vaccine. (Journal des débats, du 7 messidor, an 9).

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

DE L'ÉDITEUR (55).

J'AI fait le tableau des différentes espèces de Petites Véroles décrites par les Nosologistes, et j'ai trouvé sept espèces de Petites Véroles discrètes, et cinq espèces de confluentes.

(55) Il m'a paru d'autant plus important de me résumer, que mes notes placées dans cet Ouvrage, à mesure que je le lisais, en raison de ma pensée relativement à l'objet qui y donne lieu, que ces notes, dis-je, ne seraient que des réflexions décousues. En les rapprochant toutes en un seul tableau, cette espèce d'analyse donnera au Lecteur une juste idée de mon opinion sur la Petite Vérole naturelle, sur l'Inoculation et la Vaccine. Quelques-unes de ces notes n'ayant qu'un rapport indirect avec la partie essentielle de l'Ouvrage, je ne les rappellerai pas dans ce résumé.

Je ne parlerai pas de ce que j'ai dit relativement à la section de la symphise. J'ai cru devoir à la mémoire de mon ami (le docteur Sigault), ce qu'il eût fait pour moi en pareil cas, et blâmer, puisque l'occasion s'en présentait, tous écrivains qui injurient les morts. Il me semble que ce que j'ai dit de la rage ne serait pas moins déplacé ici.

En parlant du docteur Bouvart, relativement aux naissances tardives, j'espère ne m'être pas attiré le reproche que je fais aux écrivains qui injurient les morts, tandis qu'ils pourraient lutter contre des vivans qui, sous tous les rapports possibles, sont à même de leur répondre, à moins que de trop injurieuses déclamations ne les force à ce silence qui porte le caractère de leur juste mépris.

Il serait aussi difficile de dépouiller le docteur Bouvart de cette réputation célèbre qu'il s'est acquise, sous tous les rapports, dans sa carrière médicale, que de flétrir celle des Peltan, Bodeloe, Desbois et autres, maltraités par un enthousiaste exalté qui, par sa conduite

Parmi les premières, il en est de très-dangéreuses qui prennent leur caractère de la constitution du sujet et souvent d'une malignité contagieuse, condensée dans une atmosphère plus ou moins pure. Ces cas heureusement rares dans le cours des saisons, ne sont pas plus favorables à l'Inoculation qu'à l'éruption de la Petite Vérole naturelle.

Il en est de même des cinq espèces de confluentes ; la constitution du malade, ainsi que les maladies épidémiques, leur donne plus ou moins de malignité. La dyssen-

---

injurieuse et la fausseté de ses raisonnemens, a prouvé à tous vrais Médecins, et à tous hommes sages, qu'il ne sera jamais digne d'entrer en comparaison avec ceux qu'il a cru avoir foulé aux pieds.

Je ne rappellerai pas ce que j'ai dit du brigandage du charlatanisme, qui fait que le vice vénétien me semble plus terrible, plus ravageant qu'il ne l'était il y a vingt, il y a douze ans, parce que j'espère, dans un ouvrage particulier, le prouver avec l'impartialité, la sévérité d'expression qui conviennent à ma manière de voir et de sentir ce qui est propre et ce qui est nuisible à l'humanité souffrante, à ma patrie.

Je ne dois au Lecteur, qui voudra bien s'aider de la faible lueur de mon mince flambeau, que ce qui est relatif à la Petite Vérole.

Les Inoculateurs et les Vacinateurs ne disent rien de ce qu'il serait à propos de dire de la Petite Vérole naturelle et du traitement de cette maladie. Serait-ce par subterfuge, à l'effet d'éviter de donner des armes contre eux ? Je ne les crois pas pleins de leurs sujets, ils supposent aux Lecteurs les connaissances que je leur suppose à eux-mêmes, et qu'ils ont sans doute.

Intimément convaincu que bien des curieux de nouveautés ne sont point nosologistes, je me suis permis un bref tableau des différentes especes de ce genre de maladies, au commencement de cet Ouvrage ; il sera donc à propos de dire deux mots du traitement ; d'en dire assez pour donner une idée de l'opinion que je me suis faite, d'apres mes respectables maîtres, les Auteurs que j'ai eu occasion de lire et ma pratique.

terie donne la *discrète dysentérique*, comme la tendance à la dissolution et le scorbut donnent *la confluente scorbutique.*

L'Inoculation ne doit jamais donner ces epèces, ou l'Inoculateur est aussi blâmable que quand il se permet d'unir le pus variolique à un vice scrophuleux, teigneux, dartreux, vérolique, ou tout autre de cette nature.

Pour établir la nécessité de l'Inoculation, le *spéculateur* a dû nécessairement représenter la Petite Vérole, comme le plus terrible des fléaux, porter le nombre des morts de cette maladie, au plus haut degré de possibilité et rechercher, avec soin tous, les tableaux les plus effrayans, peindre ses ravages qui ne sont que trop réels et offrent la preuve à l'observateur impartial de l'impéritie de ceux qui y ont donné lieu, et de l'inconséquente légéreté de ces hommes qui adoptent les systêmes nouveaux, par cette seule raison qu'ils ne trouvent de beau et de bon, que la nouveauté.

A-t-on dû, depuis quelques années, changer, ainsi qu'on l'a fait, le traitement de la Petite Vérole? Est-elle autre que quand les valeureux champions des Croisades l'apportèrent en Europe? Ne serait-elle plus susceptible d'être guérie par les procédés employés par nos anciens? Non, elle n'a point changé.

Depuis que cette contagion est répandue en Europe, elle a toujours été discrète ou confluente, et susceptible de donner, en raison de la constitution du sujet, ou des miasmes condensés dans l'atmosphere, les douze variétés dont j'ai fait l'analyse au commencement de cet Ouvrage. Donc pour avoir les mêmes succès, il faut toujours employer les mêmes moyens.

On m'objecte que la Petite Vérole enlaidit, qu'elle détruit les charmes de la beauté, qu'elle donne lieu à des infirmités terribles. Il est prouvé que l'Inoculation ne garantit pas toujours de ces accidens graves, seulement arrivés plutôt, parce qu'ils ont été provoqués à deux, trois et quatre ans, chez des sujets qui n'eussent peut-être été atteints de ce virus, qu'à trente, quarante, cinquante et quatre-vingts ans.

Si ces accidens sont occasionnés par l'impéritie de ceux qui traitent, soit la Petite Vérole naturelle, soit celle qui est le produit de l'art, que m'objectera-t-on? Cependant l'un et l'autre sont possibles, l'un et l'autre se voient tous les jours, tant parce que le tempérament, ou le vice propre aux humeurs du malade l'a voulu ainsi, que parce qu'il a été mal gouverné.

Pour savoir comment gouverner une maladie, il faut la connaître de même que l'on doit connaître l'*origine* et la *nature* du moyen employé pour la combattre, ou en *détruire le germe*. Voyons donc ce que c'est que la Petite Vérole.

C'est une fièvre inflammatoire contagieuse, exanthémateuse, dont l'éruption consiste en pustules phlegmoneuses qui tendent à la supuration et qui acquièrent la grandeur d'un pois. Telle est la définition de Sauvage.

De ce que cette fièvre est inflammatoire, les Modernes ont conclu qu'il fallait rafraîchir. J'ai conclu différemment. De ce qu'elle est exanthémateuse, j'ai prétendu qu'il fallait pousser à la peau. De ce que ces pustules phlegmoneuses renferment un pus, un venin corrodant, j'ai conclu que je devais porter au-dehors cette peste corrodante, préférant être le témoin oculaire de ses ravages excavans et cicatrisans, à avoir à combattre ce

qui se pourrait passer intérieurement, n'être point assez sensible à ma vue et donner la mort au malade.

On m'objectera envain les charmes de la beauté détruits par ma pratique. Je répondrai toujours, que je n'ai pas à traiter de la beauté, mais bien de la vie. Le Chirurgien coupe le membre gangrené; envain lui objecte-t-on que l'on sera estropié, sa réplique est : Vous êtes entre la vie et la mort, j'opère, et j'ai le bonheur de vous rendre à la vie.

Si cette fièvre éruptive a le degré d'inflammation propre à faciliter l'éruption, pourquoi le lui ôterais-je? Si elle ne l'a pas, pourquoi ne le lui donnerais-je pas? Si ce degré se trouve en plus, il doit être dans mon pouvoir de le tempérer. Je ne dois jamais perdre de vue que la répercussion d'un virus variolique est une cause de mort presque toujours inévitable.

Telle est mon opinion relativement à la Petite Vérole.

Il y a trop ou trop peu de fièvre, ou ce qu'il en faut pour favoriser l'éruption. S'il y a trop de fièvre, tempérez-là, sans nuire à l'éruption; s'il y en a trop peu, excitez-là en favorisant l'éruption : si la fièvre vous procure l'éruption que vous devez desirer, la plus légère boisson adoucissante et diaphorétique vous procurera tout ce que vous devez attendre de la nature, toujours bienfaisante envers ceux qui, loin de la contrarier, se concilient avec elle.

J'ai dit que la Petite Vérole avait eu moins de tort, il y a deux ans, que ceux qui la gouvernaient.

Telle est mon opinion.

J'ai gouverné plus de sujets dans le cours de cette année, que je n'en gouverne communément en dix ans. Je ne leur

ai donné ni *acide nitrique*, ni *limonade*, ni *petit lait*; je les ai tenus à une douce température, ne les exposant point à l'air libre, tant pour favoriser en eux l'éruption, que pour ne pas trop répandre la contagion dans l'atmosphère, et je n'en ai perdu que cinq, dont un mort, ainsi que je l'ai dit dans le cours de cet Ouvrage, par l'inconséquence de ses parens qui l'ont exposé à un air frais, au fort de l'éruption : donc je n'en ai pas perdu la valeur d'un par deux ans, lorsque la maladie, au dire des praticiens, était des plus contagieuses et des plus malignes.

Telle est ma manière de faire depuis que je pratique la médecine. J'ai eu le malheur de perdre quelques sujets de la Petite Vérole, parce qu'il y avait en eux des vices qui n'étaient aucunement conciliables avec le virus variolique. Tous les praticiens, telle que soit leur mode de traitement, s'accordent à dire qu'il y a des cas où la mort est inévitable. Les Inoculateurs eux-mêmes ne pouvant disconvenir de cette vérité, inoculeront-ils ces sujets ? Devineront-ils toujours s'ils doivent être inoculés ? Je maintiens que souvent ils s'y tromperont, de même que les plus prudens des anciens praticiens.

L'Inoculation n'offre donc pas tous les avantages dont on a fait de si pompeux tableaux, déjà attaqués et démentis par des *Inoculateurs* devenus *Vaccinateurs*.

Je l'ai dit : la lumière qui naît du choc des opinions, ne paraît jamais avec plus un beau jour, que quand elle est le produit des discussions des antagonistes.

L'Inoculation n'offre d'autres avantages que celui de mettre au-dessus de la crainte de la Petite Vérole, l'être qui s'en croit garanti, parce qu'il se la procure gratuitement; et celui plus certain, lorsque le sujet est bien constitué

constitué, de pouvoir procurer une éruption d'autant moins dangereuse, qu'on aura su choisir le moment le plus favorable et disposer le malade, en préludant par diminuer la masse de l'humeur qui pourrait donner un degré plus fort de malignité au virus variolique.

Si je balance ces avantages avec les chances fâcheuses qui peuvent être le produit de l'Inoculation; si, de cette comparaison, naît la preuve de l'insuffisance de ces avantages, il en résultera nécessairement, que le Médecin qui a répondu aux neuf questions proposées, a sagement conclu en repoussant ce moyen et en le renvoyant à ses auteurs. C'est ce que je crois prouver en me bornant à opposer aux avantages de l'Inoculation deux de ces désavantages.

La Petite Vérole étant incontestablement contagieuse; plus on l'inoculera, plus on chargera l'atmosphère de miasmes varioliques. Le docteur Woodwille convient lui-même de ce fait qu'on ne peut pas nier.

Si quarante inoculés, sans précaution et sans égards à la température atmosphérique, peuvent répandre les germes de Petites Véroles plus ou moins malignes dans les villes telles que Paris, Lyon, etc. ce qui est incontestable; j'abandonne, pour son compte, le Lecteur à ses réflexions, et je crois qu'il doit être de la sage prévoyance du Gouvernement de surveiller le mode de faire des Inoculateurs, et de les soumettre à des lois de police organisées *ad hoc*. Tel est le premier des désavantages de l'Inoculation; le second n'est pas moindre que ce premier.

L'inoculé n'est dispensé, par l'Inoculation, ni des dangers attachés à la maladie, ni de la récidive. Il y a mieux encore, c'est qu'un sujet peut ne point acquérir

la Petite Vérole par l'Inoculation et, ainsi que madame de Beaumanoir, avoir la Petite Vérole naturelle quinze mois, ou plutôt, ou plus tard, après cette Inoculation, tellement infructueuse, que ceux qui nient la possibilité de récidive, diront toujours en pareil cas, que sans doute le sujet aura eu la Petite Vérole en bas âge. S'ils ne peuvent user de ce subterfuge; si elle se reproduit sur le malade affecté des symptômes les plus caractéristiques de la Petite Vérole, ils soutiendront, avec opiniâtreté, que le malade est atteint d'une toute autre maladie du genre des fièvres éruptives qui, à la vérité, ressemble beaucoup à la Petite Vérole, mais qui n'en est pas une.

On a dit que l'Inoculation était le vrai moyen de détruire la Petite Vérole, et il est prouvé que la Petite Vérole artificielle n'est pas moins contagiense que la Petite Vérole naturelle. Je demande s'il se peut faire qu'en répandant plus, on fasse moindre tache qu'en répandant moins?

Il n'est nulle part prouvé que la Petite Vérole puisse, par la voie de l'Inoculation, avoir le sort de la peste, de la lèpre et de la suette dont nous avons le bonheur d'être délivrés. Pour prouver le ridicule de cette comparaison que les Vaccinateurs ont emprunté des Inoculateurs, j'ai assez dit, je crois, en demandant si, pour éloigner ces terribles fléaux de nos contrées, on s'était permis de les inoculer.

J'ai dit, et il est prouvé que nombre d'individus meurent à un âge très-avancé, sans avoir été atteints du miasme variolique. L'Inoculateur, forcé jusques dans ses derniers retranchemens, est obligé d'avouer qu'il meurt des sujets des suites de l'Inoculation, ce qui

pourrait être beaucoup moins fréquent, si l'Inoculation se pratiquait d'après les principes que j'ai posés relativement au traitement de la Petite Vérole.

Si l'Inoculation n'est pas moins mortifère que la Petite Vérole naturelle, je crois avoir démontré qu'il était plus qu'inconséquent, qu'il était barbare et criminel de frapper de mort un sujet qui pouvait n'être jamais atteint de ce virus variolique, et qu'il n'était pas moins barbare de provoquer, dans un sujet de deux, trois ou quatre ans, une mort dont il eût pu n'être frappé qu'après avoir été utile à sa famille et à sa patrie pendant un espace de tems, que j'ai porté de vingt à soixante-dix, quatre-vingts ans.

Aucun raisonnement, si spécieux qu'il puisse être, ne peut altérer, ni détruire cette incontestable vérité.

Dequel droit donc pourra-t-on se permettre de diminuer la population sous le spécieux prétexte de servir l'Etat?

Dequel droit donnera-t-on une possibilité de mort à un enfant qui, par la nature, est destiné à mourir homme après avoir servi sa famille et l'Etat?

Parmi ces inoculés, il en est qui, sans doute, portaient en eux des germes de maladies mortelles que l'Inoculateur ne pouvait prévoir; raison de plus en faveur de mon opinion. Il arrive quelquefois que ces germes se développent fort tard. J'ai dit avoir vu des vices scrophuleux de naissance, ne se développer, pour la première fois, qu'à trente et quelques années, et à près de cinquante ans. Le moindre mal qui puisse résulter de l'Inoculation en pareil cas, est de développer plutôt ces vices destructeurs. Quel est le praticien qui, à la suite des maladies éruptives, n'a pas eu occasion de rencon-

trer ces fâcheux accidens? La répercussion d'une matière purulente quelconque, soit qu'elle ait son séjour sous l'épiderme, ou dans l'épaisseur des muscles, ou dans quelques glandes, a toujours les suites les plus funestes.

J'ai dit que nous devrions la lumière acquise sur les deux genres d'Inoculation, à la lutte des antagonistes; déjà les Vaccinateurs ont éclairé la conduite des Inoculateurs, et ont été jusqu'à leur reprocher le prix excessif qu'ils exigent de cette opération, et les fortunes que s'acquièrent ainsi certains Inoculateurs (56).

Il n'est que trop vrai que l'intrigue suscitée par l'ambition est le premier mobile de la conduite d'aucuns de ceux qui devraient montrer les plus purs sentimens de la sensibiltté, de l'humanité et d'un honnête désintéressement.

Je passe enfin à cet infiniment peu que j'ai pu dire relativement à l'insertion du pus vaccin. Si j'ai sur cette matière on ne peut moins de lumières, c'est certainement par la faute des Vaccinateurs. Dans leurs ouvrages, qui n'en donnent point, je trouve la même infidélité aux comptes que dans les volumineux dictionnaires des merveilleux effets des poudres d'Ailhaud.

J'y vois le tableau des succès, et il n'y est rien dit des accidens. Ces derniers se multiplient en cheminant

---

(56) Quelques Vaccinateurs offrent à tous venans de leur communiquer la maladie des vâches pour la somme de quarante huit livres tournois.

Ce sont, sans doute, de faux frères qui, ne visant qu'à leurs intérêts, inconsidérément fletrissent la réputation de la découverte moderne.

Combien d'égoïstes nuisent à la chose publique par ce principe anti-social!

avec un moyen *inconnu*. On se tait, on se cache et on dément les vérités les plus fâcheuses et les plus incontestables. On déchire, on accable d'injures grossières ceux qui osent les dévoiler. On injurie les morts qui n'ont pu rien dire; on traite les vrais amis de l'humanité de *fanatiques*, d'*ignorans*, de *pédans de vieilles facultés*, et voilà les armes avec lesquelles on prétend triompher et persuader que ce dont on *ignore l'origine*, *parce qu'elle se perd*, au bout de dix-huit mois, *dans la nuit des tems*; que ce dont on *ignore la nature*, *parce qu'on n'a pas encore eu le loisir de s'en occuper*, *d'en faire l'analyse*, depuis au moins dix-huit mois, est un *Cowpox*, *un pus vaccin* qui va renvoyer la contagion variolique à côté de la peste, de la lèpre et de la suette, qu'on a eu la sage précaution, la prudente retenue de ne pas inoculer.

C'est cependant avec de tels raisonnemens qu'on captive l'imagination de la majorité des hommes! On n'a rien à vous offrir de la théorie du moyen; et pour vous convaincre de l'inutilité de vous éclairer, on vous cite une phrase de Molière ! ! !

Ce moyen est efficace, vous dit-on, il guérit; voilà le tableau de nos cures. Quiconque a pu croire aux tableaux d'Ailhaud qui, avec sa panacée universelle, guérit la pleurésie ainsi que l'hydropisie, ne peut pas douter qu'avec le pus pris sur les mamelles d'une vache malade, on puisse, avec ce pus corrodant, préserver de la Petite Vérole, guérir de la *phthisie*, de la *migraine*, etc. enfin, *détruire des dispositions maladives*, *héréditaires et constitutionnelles*. Cela est tel, parce que Boerhaave a dit, Aphorisme 558 : *Febris sæpè sanationis optima causa*.

Comme il peut survenir des accidens, pour s'en disculper, les Vaccinateurs disent que le *pus vaccin* n'est pas toujours bon, et qu'on peut se tromper, lorsqu'on récolte ce sâle spécifique pour le conserver précieusement sur des lancettes, ou sur des verres, parce qu'il y a une *fausse vaccine* qui ressemble beaucoup à la *vraie vaccine.*

On peut aussi, sans le vouloir, rencontrer la chance fâcheuse de se servir d'un *pus éventé*, ou *délayé dans une trop grande quantité d'eau.* C'est ce pus, sans doute, qui fait que des vaccinés ont la Petite Vérole un mois, six semaines après la Vaccination ; c'est ce qui donne la mort à d'autres et développe le germe de quelques phthisies (57)?

---

(57) C'est sans doute par une de ces causes que la fille du juge de paix de Chatenay a eu la Petite Vérole après avoir été vaccinée, et que l'on compte au même lieu trois victimes de cette opération ?

Rue Saint-Honoré, près celle de l'Arbre-Sec, j'ai vu l'enfant d'un perruquier, vacciné le 27 pluviôse dernier, quoi qu'affecté de rhûme. La Vaccine était de bonne qualité, au dire des Vaccinateurs. Le 11 ventôse, la fièvre, les vomissemens et la surdité inquiètent : l'ipécacuanha et deux petites medecines de manne rassurent, vu que les accidens cessent. Le 15 germinal, il paraît au col un bouton qui, au dire des parens, ressemble à une brûlure. Le 19, au matin, une éruption se montre particulièrement au front et à l'estomac : le soir, l'enfant se couche avec une fièvre violente qui dure vingt-quatre heures. Le 20, l'enfant vomit quatre verres d'eau rougie, sucrée. Un Médecin survient et s'oppose à ce qu'on favorise l'éruption ; il ordonne l'eau de chicorée et de l'eau emétisée : avait-il intérêt à détourner une maladie préjudiciable à la réputation si rapidement établie de la Vaccination et du Vaccinateur ? C'est ce que j'ignore.

Des Médecins, attirés par cette louable curiosité qui leur procure la lumière qu'ils se doivent consciensieusement de rechercher avec soin, arrivent en foule et reconnaissent la Petite Vérole. Des parti-

Je m'arrête ici pour ne point sortir de la loi que je me suis imposé en entreprenant cette critique. N'ayant eu intention d'injurier personne, je désavoue toute interprétation injurieuse qu'on pourrait me prêter.

Ami de l'humanité et de ma patrie, par état et par sentimens, ennemi de la haine autant que des haineux, inconciliable avec tous autres moyens d'ambition que ceux qui peuvent tourner au profit de la société, il ne me reste plus qu'à conclure, pour avoir rempli la tâche que je me suis imposé.

Je dis donc que la Petite Vérole naturelle serait infiniment moins mortelle, si les parens appellaient du secours assez à tems, pour que le Médecin pût débarasser le malade de ce qui rend l'éruption plus maligne, et si le Médecin gouvernait le malade, ainsi que je l'ai proposé, desorte que son traitement favorisât l'éruption.

Je dis que l'insertion du pus variolique, choisi sur des sujets sains, l'Inoculation, pratiquée avec les mêmes précautions que celles indiquées pour le traitement de la Petite Vérole naturelle, pourrait également être moins désavantageuse. J'ajoute que les Inoculateurs ne devant point perdre de vue que leurs malades, qui pourraient sagement se dispenser de l'être, condensent, dans l'atmos-

---

sans des nouveautés et des Vaccinateurs, prétendent que ce n'est pas la Petite Vérole, et que cela doit être d'autant moins cette maladie, que l'enfant a été *bien vacciné*.

Des *Vaccino-Inoculateurs*, observateurs silencieux, ont pris du pus de ces boutons, qu'ils prétendent n'être point un pus variolique; ils en ont pris jusqu'au pus desséché, et on ignore encore quel usage ils en ont fait. Quel silence! . . .

J'ai vu cet enfant. Mon opinion est que cette petite fille, *bien vaccinée*, a eu la Petite Vérole depuis, et j'ai en mains le journal que le père a fidellement tenu pendant le cours de cette maladie. L'enfant est parfaitement guéris. J'abandonne encore cette note à la sagesse des Lecteurs impartiaux.

phère, les miasmes contagieux de la Petite Vérole; que cette opération, loin d'être un moyen destructeur, est au contraire l'aliment de cette maladie; que, eu égard à ce résultat inévitable, les Inoculateurs devraient être surveillés et logés de manière à ce que cette contagion fût en moins, puisqu'elle ne peut être nulle.

Je conclus enfin par donner la préférence à l'Inoculation, que je n'ai jamais pratiquée et ne pratiquerai jamais, le moderne moyen, dit *Vaccin*, n'étant point assez connu de ceux mêmes qui le mettent en usage, pour mériter l'enthousiasme outré de ses partisans.

Le défaut de lumières sur cet objet donne, à ses antagonistes, tous les avantages possibles, les Vaccinateurs n'ayant pour eux qu'un vaste champ d'hypothèses mal fondées et des expériences aussi infidèles que les comptes qu'ils en rendent. (58), Enfin, comme il est démontré que les Vaccinateurs ne peuvent donner autres que des raisonnement spécieux sur un pus sâle, dégoûtant et corrodant, dont ils s'exposent à infecter nos bergeries et les hommes, sans en connaître ni l'*origine*, ni la *nature*, et sans en pressentir les suites qui pourraient très-bien devenir fâcheuses (59), je conclus à ce que ce prétendu remède prenne place à côté du *mesmérisme*, qui met au nombre de ces chances malheureuses, la mort de personnes célèbres, et qui n'a pas eu de moins chauds et de moins zélés partisans que ce *Cow pox*, qui ne devrait avoir, en France, ni nom, ni effets.

---

(58) *Voyez* l'Extrait des dangers de la Vaccine à la fin du Volume.

(59) Les Vaccinateurs s'exposent à nuire à l'espèce humaine, en introduisant parmi nous un nouveau genre de maladie, et à infecter nos bergeries. Comme cela est démontré possible d'après les faits incontestables que j'ai relatés dans cet Ouvrage, ne serait-on pas fondé à demander quelle sera la garantie de ces funestes événemens?

EXTRAIT DES DANGERS DE LA VACCINE;

PAR J. S. VAUME, DOCTEUR EN MÉDECINE, etc.

INDÉPENDAMMENT des faits que j'ai rapportés dans la note précédente, pour rectifier, autant qu'il me sera possible, des infidélités de compte qui intéressent si essentiellement la société, je vais me permettre un court extrait des mémoires et des lettres du docteur Vaume, adressés au Comité Vaccinant.

C'est le seul Ouvrage que je me sois permis de lire contre la Vaccine; et ce, mon travail terminé et livré à l'impression, avec réserve de retoucher à la dernière feuille seulement.

Un nommé Blondeau, vacciné sous l'inspection du comité, il y a environ six mois, la Vaccine ayant eu l'effet qu'on a prétendu devoir en attendre, fut soumis à la contre-épreuve environ trois mois après. Les boutons varioleux de ce malheureux Blondeau, qui se serait fort bien passé d'avoir la maladie des vaches et une Petite Vérole prématuree; ces boutons, dit le docteur Vaume, procurèrent à Charles Lavalette, une Petite Vérole des plus complettes.

Le 11 vendémiaire, le citoyen Salmaque fit la contre-épreuve sur trois enfans parfaitement *bien vaccinés*. L'Inoculation réussit; mais le comité se refusa à ce qu'on essayât de cette matière, comme on avait essayé de celle de Blondeau.

Le 23 brumaire, la fille du citoyen Collard, demeurant à l'Arsenal, chez le citoyen Bernard, directeur des fourrages, cette enfant âgée de dix à douze ans, *bien vaccinée*, a pris, par la contagion, la Petite Vérole, que son frére avait acquise naturellement; tout son corps en fut couvert.

Le 27 du même mois, Jean-Louis Hacquenet, environ un mois après avoir été *bien vacciné*, soumis à la contre-épreuve, le virus variolique produisit son effet ordinaire, il n'eut pas moins de boutons que la précédente. La mort de la plus jeune des enfans du citoyen Goupy, banquier, est un fait que malheureusement on ne

peut révoquer en doute. Vaccinée le 18 pluviôse, elle expira le 3 ventôse.

Le 23 ventôse est mort un enfant du citoyen Lélitz, négociant en gros, demeurant rue Sainte-Appolline. Cet enfant vigoureusement constitué et *bien vacciné*, est mort le quatorzième jour de l'opération, des suites de la répercussion du pus vaccin sur la poitrine.

Oserait-on dire que cette sanie purulente et corrodante aurait plus de privilège que toute autre matière de cette nature, sujette à une telle répercussion ?

Un enfant de huit mois, bien portant, vacciné avec deux de ses frères, qui n'ont rien éprouvé de fâcheux, est mort après deux mois de souffrances, des suites de la combinaison du pus Vaccin, avec ces humeurs.

Voyez page 41, *cinquième lettre du docteur Vaume au Comité médical et central.*

Le 15 nivôse, on vaccine un enfant, dont madame Vinette, rue du faubourg Montmartre, n°. 25, prenait soin. Cet enfant, abandonné du Vacciuateur, redoit la vie aux soins du docteur Defoy. Le détail de cette maladie dartro-galleuse, rapporté dans la cinquième lettre du docteur Vaume, fait horreur. Ce petit malade a communiqué la galle à une jeune fille qui prenait soin de lui.

Cet enfant avait-il en lui le germe de cette maladie? Cela peut-ê[...] Mais quel en a été le développement ? C'est le pus vaccin sans [...]e, puisque c'est l'insertion de cette dégoûtante sanie qui a dé[velo]ppé la maladie, s'il ne l'a engendrée.

Dans ma précédente note, on voit que trois individus ont été victimes de la Vaccination, et que deux ont pris la Petite Vérole après avoir été *bien vaccinés*. Dans les mémoires du docteur Vaume, on trouve trois victimes, un dartro-galleux et six sujets aussi bien vaccinés que les morts qui, plus heureux, ont seulement pris la Petite Vérole la plus complette, les uns par Inoculation et les autres par contagion.

Il est cependant souvent répété dans les ouvrages de Vaccinateurs :

La Vaccine est une maladie légère ;

La Vaccine n'expose à aucun danger ;

La Vaccine détruit des dispositions maladives, héréditaires et constitutionnelles ;

La Vaccine guérit la migraine, la phthisie, etc. etc.;
La Vaccine n'est point mortelle;
La Vaccine préserve de la Petite Vérole.

Le docteur Woodwille prouve le faux de ces mensongères assertions, et dit positivement que la Vaccine est susceptible de devenir contagieuse.

De nouveaux renseignemens m'arrivent, et je crois de mon devoir d'en faire part à mes Lecteurs.

Le 23 floréal, le citoyen Bevalet, bijoutier, rue de la Lanterne, près le pont Notre-Dame, a eu la douleur de voir périr sa fille, âgée de trois ans, des suites de la Vaccination. Après deux mois de souffrances, cette malheureuse victime de l'enthousiasme de sa mère, a succombé entre les mains du Vaccinateur. Je tiens le fait d'un oncle paternel de cet enfant, et ne peux me permettre de demander de plus grands renseignemens sur cet accident, à une famille accablée sous le poids de ses douloureux remords.

J'avais intention de relater ici trois phthisies, qui sont les suites de l'insertion du pus vaccin : mais, par une considération que je respecte, je me trouve forcé au silence.

Il m'est également défendu de publier un fâcheux événement qui intéresse un père respectable. Son fils vacciné a un dépôt à un bras. Je n'indique point quel est le bras malade; je ne parlerai pas de la date de cet accident. Le fait est constant; mais ce père, ami du Vaccinateur, qu'il estime sous plusieurs rapports, m'a dit, en propres termes, qu il serait au désespoir de nuire à la réputation de cet officier de santé, en me priant instamment de ne pas publier ce fait. Je ne crois pas manquer à la discrétion par l'infiniment peu que je dis ici.

Je me trouve donc réduit, vu ces circonstances, à n'offrir que le tableau de sept victimes, d'un gallo-dartreux et de huit sujets frappés de virus varioliques, les uns par contagion, les autres par Inoculation; et ce, après avoir usé du prétendu préservatif vaccin.

De l'Imprimerie de HAUTBOUT, l'aîné, rue Michel-Pelletier, N°. 261.

